

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1919 - 13 mai 2005 - prix : 1 €

**Non à une
Constitution qui
n'apporte rien
aux peuples !**



**14-15-16 mai
Vive la Fête**



Sommaire

Le programme de la Fête 2005

(Voir pages centrales)

Leur société

p.4

■

Lundi de Pentecôte : une caisse noire pour le gouvernement

■

Salaires hommes-femmes : une inégalité sociale

p.7

■

La colonisation française : quand la « civilisation » apporte la barbarie

■

La carrière d'un patron (Blayau) : de l'ENA au PSG en passant par Moulinex

p.8

■

Pinault, Venise et ses tableaux : une spéculation de plus

■

Amiante : le scandale de Dunkerque

p.10

■

Sans-papiers : arrestations et jugements expéditifs à Marseille

■

Régularisation en Espagne des sans-papiers... ou des patrons ?

Référendum

p.5

■

Constitution européenne : une « avancée démocratique » proclamée, mais sans grande existence réelle

Tribune

p.6

■

Ne nous laissons pas bernier pour un oui ou pour un non

Dans le monde

p.11

■

Grande-Bretagne : les élections du 5 mai et le prétendu miracle économique

p.12

■

60 ans après le 8 mai 1945 : toujours le même mépris des peuples

■

Bush « champion des libertés » en ex-URSS

■

« L'indépendance » des Pays Baltes

Dans les entreprises

p.9

■

IBM Europe : plus de 1 000 emplois supprimés

■

Stradal-Saint-Gobain : une grève déterminée

■

SNCF Orléans-Les-Aubrais : la SNCF lache du lest après des débrayages

• 14, 15 et 16 mai

Pour se rendre à la Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

En région parisienne

NAVETTES D'AUTOCARS GRATUITS

Des navettes spéciales et gratuites de bus partent de la station de métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) jusqu'à l'entrée de la fête :

- **le samedi 14 mai** à partir de 8 heures 30 ;
- **le dimanche 15 mai** à partir de 8 heures ;

- **le lundi 16 mai** à partir de 8 heures.

Départs toutes les vingt minutes environ. Retours assurés.

TRAINS (payants)

De la Gare du Nord à la gare de Presles (prendre la direction Persan-Beaumont par Montsoult). Départ environ toutes les heures. Durée

du trajet : 37 mn. La gare de Presles est à 900 mètres de la fête.

EN VOITURE

Prendre l'autoroute A1 depuis Porte de la Chapelle, puis la sortie n° 3 et la N1 vers Beauvais. À 20 km, prendre à droite la D78 vers Presles où le parcours est fléché. Cependant le stationnement dans la petite ville de Presles est très difficile et nous conseillons de prendre les transports en commun pour éviter également les nuisances pour les Preslois.

Depuis les autres villes

De nombreux départs collectifs sont organisés à partir de différentes villes. En voici la liste :

Vendredi 13 mai 2005

RÉGION RHONE-ALPES

GRENOBLE : 22 h Gare routière (il est prudent de réserver les places à l'avance auprès des militants ou par mail).

Samedi 14 mai 2005

AUVERGNE

CLERMONT-FERRAND : 5 h Gare routière

BRETAGNE

BREST : 3 h 30 Place de la Gare

SAINT-BRIEUC : 5 h Place de la Liberté

RENNES : 6 h Parking métro Poterie

PAYS DE LA LOIRE

SAINT-NAZAIRE : 6 h Gare SNCF

NANTES : 6 h et 7 h Haluchère

ANGERS : 7 h Place de la Rochefoucault

CENTRE

BOURGES : 6 h Parking du Centre nautique

CHATEAUROUX : 6 h 30 Parking de l'Escale

LIMOGES : 5 h En haut du Champ de Juillet

MONTARGIS : 7 h 30 Place du Pâtis (devant la Poste)

NEVERS : 5 h 45 Parking de la Maison de l'Agriculture

ORLÉANS : 6 h 30 Centre commercial, rue Émile Zola

TOURS : 7 h 15 Gare routière

VIERZON : 7 h 15 Lycée Tech-

nique (N 20)

POITOU-CHARENTE

CHATELLERAULT : 6 h 30 Entrée nord de l'autoroute A10

POITIERS : 6 h Parc des Expositions

EST

BELFORT : 5 h 20 Gare SNCF

BESANÇON : 5 h 30 Place Bat-tant

STRASBOURG : 5 h 15 Gare SNCF

MULHOUSE : 4 h 50 Gare SNCF

NANCY : 6 h 30 Gare SNCF

NORD

LILLE : 6 h et 8 h Porte d'Arras

DUNKERQUE : 7 h Parking Stade Tribut

Dimanche 15 mai 2005

DUNKERQUE : 6 h Parking Stade Tribut

LILLE : 7 h Porte d'Arras

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvrière.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvrière.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

2 • Lutte Ouvrière n° 1919 • 13 mai 2005

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 9 mai

« Non » a une Constitution qui n'apporte rien aux peuples !



Les 8 et 9 mai, des cérémonies se sont succédé pour commémorer le sixième anniversaire de la défaite de l'Allemagne pendant la Deuxième Guerre mondiale. Chirac y est allé de la gerbe traditionnelle et les grands de ce monde se sont retrouvés à Moscou pour une cérémonie collective.

La Deuxième Guerre mondiale a été une immense boucherie : 50 millions de tués, dont la moitié pour la seule

Union soviétique. Mais lorsqu'on voit les chefs des puissances impérialistes d'aujourd'hui commémorer ce qui fut une catastrophe pour les peuples, on ne peut ressentir que du dégoût, tant est immense la responsabilité de leurs prédécesseurs, et surtout celle des grands groupes capitalistes qu'ils servent et dont la rivalité a entraîné successivement la Première, puis la Seconde Guerre mondiale. Et ces groupes, aussi bien les groupes allemands, les Thyssen, Krupp, IG-Farben, que les groupes concurrents britanniques, américains, français, sont toujours là, sous les mêmes noms ou sous d'autres. Ils prospèrent toujours de l'exploitation de leurs travailleurs et du pillage de la planète.

Bien sûr, c'est le régime nazi au pouvoir en Allemagne qui a déclenché la guerre. Ce régime infâme est arrivé au pouvoir par l'écrasement de la classe ouvrière allemande, applaudi pour cela par toutes les bourgeoisies d'Europe, y compris en France et en Grande-Bretagne, avant que la machine de guerre allemande menace leurs intérêts.

Mais réduire la Deuxième Guerre mondiale à une guerre entre nazisme et démocratie est un mensonge destiné à dégager la responsabilité des groupes capitalistes.

Côté Allemagne, c'était une dictature hideuse. Mais était-ce la liberté de l'autre côté ? Le 8 mai 1945, alors qu'on prétendait fêter la liberté revenue, il a suffi, en Algérie sous domination coloniale française, que des manifestants revendiquent l'indépendance pour que l'armée française et les milices de colons européens déclenchent une répression féroce à Sétif : 15 000 morts sûrement, 45 000 peut-être. Une répression assumée par un gouvernement compre-

nant tout l'éventail des grands partis politiques, des gaullistes au Parti Communiste. Il n'était pas question à l'époque, pour la bourgeoisie impérialiste française, de se passer de ses colonies, pas plus qu'il n'en était question pour la bourgeoisie britannique. Ce sont leurs empires coloniaux qui leur permettaient d'échapper à l'étroitesse de leurs marchés nationaux et de contrer l'impérialisme allemand, particulièrement agressif car dépourvu de colonies. La démocratie en France et en Grande-Bretagne reposait sur l'esclavage de leurs empires coloniaux respectifs.

Contrainte de « décoloniser », la France a dû s'entendre avec l'Allemagne pour créer ce « Marché commun » qui, rejoint par la Grande-Bretagne, est devenu, au fil des marchandages, « l'Union européenne ».

Cette entente forcée entre impérialismes rivaux est-elle pour autant le règne de la paix ? Même pas. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il n'y a jamais eu un moment sur la planète sans une guerre quelque part, y compris en Europe. Que l'on se souvienne de la guerre fratricide qui a déchiré l'ex-Yougoslavie avec, derrière elle, un sourd conflit d'intérêts entre la France et l'Allemagne, soutenant qui le camp serbe, qui le camp croate. Et de l'Afghanistan à l'Irak, il y a des troupes de pays européens aux côtés des troupes américaines.

Alors, lorsque les défenseurs du « oui » à la Constitution présentent celle-ci comme un instrument de paix, c'est un mensonge. Si elle prévoit une armée européenne pour le plus grand bonheur de nos marchands d'armes à la Dassault ou Lagardère, ce n'est pas pour faire la paix. La Constitution ne crée pas les conditions de relations fraternelles entre peuples, même à l'intérieur de l'Union. Elle ne fait que fixer les règles à l'avantage des puissances d'Europe occidentale, celles qui, alliées ou ennemies, ont toujours cherché à dominer le continent.

Cette Constitution qui, par ailleurs, n'apporte rien aux travailleurs, n'apporte rien non plus aux peuples.

La question qui sera posée au référendum ne mérite qu'une seule réponse : « non ».

Arlette LAGUILLER

• Lundi de Pentecôte

Il n'y a pire sourd...

À la veille du week-end de la Pentecôte, le gouvernement s'obstinait à maintenir son hold-up sur le lundi férié.

Les décisions de maintien du jour non travaillé prises par de nombreuses entreprises et collectivités locales, les appels à la grève lancés par les centrales syndicales, les sondages qui mettent en évidence l'opposition d'une majorité de salariés à la suppression de ce jour férié sous prétexte de remplir une fumeuse Caisse de solidarité, rien ne semblait suffisant pour

faire revenir le Premier ministre sur cette attaque contre la population laborieuse.

Un important budget a été consacré à une campagne publicitaire destinée, sinon à convaincre les travailleurs de l'honnêteté des intentions du gouvernement et de l'efficacité de la mesure, du moins à faire une démonstration ostensible de sa volonté pédagogique. Outre le fait qu'une partie des téléspectateurs et lecteurs visés n'ont pas été sensibles au sentimentalisme de pacotille des images de personnes âgées secourues par des

mains tendues, certains se sont fait la réflexion que les fonds dépensés auraient pu être plus utilement dépensés.

Supprimer une journée chômée payée aux salariés – et à eux seuls – est une décision directement inspirée par les intérêts du patronat et du Medef et qui s'inscrit clairement dans la politique de déréglementation et d'allongement du temps de travail. S'il en fallait une preuve, il suffirait de remarquer les coupes claires que le budget de la Santé a subies dans le recrutement de

personnel hospitalier et d'imaginer la situation de l'été 2003, celui de la canicule, en pire. Si Raffarin et Douste-Blazy, le ministre de la Santé, se souciaient sérieusement du quatrième âge, ils impulseraient une embauche massive dans tous les services hospitaliers concernés par les personnes âgées, dans les maisons de retraite, dans les formations de personnel spécialisé dans l'aide à domicile. Et dans ce but, il suffirait de prélever une partie du budget consacré aux exonérations de charges patronales.

Mais qui serait assez crédule pour gober la fable de la « solidarité » avec les personnes âgées et handicapées ? Ceux qui ont cru à la vignette-auto ?

La seule façon d'obliger le gouvernement à revenir sur la loi de juin 2004, concoctée par une Assemblée au demeurant en vacances ce lundi de Pentecôte, c'est de démontrer par tous les moyens, dont la grève, que les travailleurs ont mieux à faire ce jour-là ; entre autres, par exemple, aller à la fête de Lutte Ouvrière à Presles...

Viviane LAFONT

• Lundi de Pentecôte

La nouvelle caisse dite de solidarité Une nouvelle caisse noire pour le gouvernement

Le 2 mai dernier, Jean-Pierre Raffarin a inauguré la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, la CNSA, qui doit encaisser et gérer les fonds destinés aux personnes âgées et aux handicapés, en particulier les ressources provenant de la suppression d'un jour férié.

Le gouvernement a justifié la mise en place de cette nouvelle caisse par sa volonté de transparence : le produit de la journée dite de solidarité serait entièrement versé à cette caisse et chaque euro serait ainsi bien utilisé pour les personnes âgées ou les handicapés. Ainsi, prétend-il, le budget de l'État ne pourrait pas faire main basse sur cette taxe comme il l'avait fait pour la vignette automobile destinée à son origine en 1957 aux vieux travailleurs, mais détournée de son objet pendant plus de quarante ans.

Mais il ne suffit pas de faire une caisse à part, encore faudrait-il renoncer à lui faire payer, en lieu et place de l'État, des dépenses qui devraient être à la charge de celui-ci, ce qui est une autre façon de détourner l'argent de son objet. De ce point de vue, on peut être assuré que la nouvelle caisse sera une nouvelle caisse noire qui servira à alléger le budget de l'État. Tous les gouvernements sont rompus à ces tours de passe-passe financiers, qui leur permettent déjà de ponctionner allégrement les ressources de la Sécurité sociale.

En ce qui concerne la CNSA, elle n'était pas encore officiellement mise en place que déjà le gouvernement s'est servi de ses ressources. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2004, une caisse provisoire a été créée, qui a commencé à recevoir la taxe de 0,3 % que les employeurs doivent verser en échange de la suppression du jour férié. La première mission de la caisse a été de payer, en 2004 et 2005, la dette de 400 millions d'euros contractée par le Fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, le FFAPA, mis en place avec l'argent de la Sécurité sociale pour aider, à la place de l'État, les départements à payer cette allocation qui leur coûtait trop cher. En 2003, le gouvernement s'était engagé à payer au moins les intérêts de l'emprunt, de façon à ne pas grever le budget des départements. Il n'en est

plus question aujourd'hui, puisqu'il demande aux salariés de travailler un jour de plus pour le rembourser avec les intérêts.

Les ressources de la nouvelle caisse ne seront pas négligeables puisque en plus des 2 milliards d'euros attendus de la contribution de 0,3 %, elle récupérera 0,1 % de CSG pris sur la Sécurité sociale et déjà affecté au FFAPA, soit environ 1 milliard d'euros et surtout elle se voit doter du budget de l'action médico-sociale de la Sécurité sociale, soit 13 milliards d'euros. Avec ces 15 milliards d'euros, la CNSA est chargée de toutes sortes de dépenses : aider les départements à payer l'APA (l'allocation personnalisée d'autonomie), moderniser les maisons de retraite, contribuer à la formation des personnels, à l'aide à domicile aux personnes âgées, « compenser » le handicap, améliorer l'accessibilité « de tout à tous » (écoles, transports, bâtiments), etc., etc.

Autant dire que le gouvernement aura maints prétextes à puiser dans la caisse. Lors de l'inauguration en janvier dernier d'un élévateur permettant

l'accès des personnes handicapées à l'hôtel Matignon, Jean-Pierre Raffarin a annoncé qu'un budget de 25 millions d'euros allait être débloqué pour que les bâtiments publics, et en particulier les ministères, deviennent accessibles aux personnes handicapées. Mais l'État, qui aurait dû depuis longtemps débloquer de l'argent pour mettre aux normes ses propres bâtiments, ne met pas un sou. Raffarin puise les 25 millions en question dans la CNSA !

On peut être sûr que le budget à tout faire de la CNSA n'y suffira pas et qu'au bout du compte ni les personnes âgées ni les handicapés ne verront leur sort s'améliorer. Des associations de handicapés dénoncent déjà les ponctions de l'État dans la caisse et ses ressources insuffisantes, craignant que tout cela se solde par une dégradation de la situation.

Raffarin a le culot de déclarer que « la journée nationale de



solidarité est en tout cas une étape décisive dans la lutte contre l'isolement des personnes fragiles, contre les égoïsmes particuliers et

contre l'indifférence collective ». Mais la journée en question est une injustice de plus envers les salariés, qui sont les seuls à qui il veut imposer de travailler gratuitement. Et elle n'apporte qu'un financement dérisoire eu égard aux besoins, très loin de pouvoir pallier les carences de l'État.

Alors, que Raffarin garde ses leçons de morale et commence par payer ce qu'il doit. Les salariés, eux, ont toutes les raisons de refuser de travailler gratuitement pour permettre à l'État de se dégager en douce de ses obligations.

Dominique CHABLIS

Réunions publiques Lutte Ouvrière

Le référendum et le projet de Constitution européenne

• Metz

Samedi 21 mai à 16 h 30
Salon de l'Hôtel Kyriad, 4, rue du Père-Potot

• Mulhouse

Samedi 21 mai à 17 heures
Centre Socio-Culturel Pax – 54, rue de Sultz, à Bourtzwiller

• Belfort

Mercredi 25 mai à 20 heures
Maison du Peuple

• Salaires hommes-femmes

Une inégalité sociale

Nicole Ameline, la ministre de la Parité et de l'Égalité professionnelle, a déposé un projet de loi qui vise – rien que cela – à supprimer les inégalités de salaires entre hommes et femmes en cinq ans, d'ici 2010 ! Et, campagne pour le « oui » au référendum oblige, elle présentera son texte devant ses 24 homologues européens invités pour l'occasion.

En 2005, les femmes sont toujours moins bien payées que les hommes. C'est le cas en France, mais aussi dans toute l'Union européenne. En France, alors qu'elles représentent 46 % de la population active, elles sont payées, d'après les statistiques de l'Insee, environ 25 % de moins que les hommes (en Europe environ moins 27 %). À travail égal, c'est donc un salaire très inégal, malgré toutes les lois votées depuis près de trente ans.

En 1972, c'était la loi sur le principe de l'égalité salariale. En 1983 c'était la loi Roudy, du nom de la ministre socialiste qui voulait interdire toute discrimination salariale et obliger les entreprises à un bilan annuel comparatif des salaires féminins et masculins... ce qui ne fut pas fait. En 2001 – dans le domaine

de l'égalité hommes-femmes, tout va toujours très vite – une autre socialiste, Catherine Génisson, fit voter une loi qui menaçait d'un an de prison et de 3 750 euros d'amende tout chef d'entreprise ne respectant pas la loi Roudy. Là encore, l'échec fut presque total puisque, selon une enquête de l'Ifop, 72 % des entreprises n'en ont eu que faire !

Nicole Ameline dit proposer un « texte moderne... produit du dialogue social et qui renvoie totalement à la négociation au sein de l'entreprise. Ce n'est pas un système de défiance mais de confiance ». Dans trois ans, une conférence nationale ferait le bilan et, si les résultats ne sont pas satisfaisants, une taxe sur la masse salariale serait instaurée... Bref, la ministre nous présente un projet de loi qui

dépasse à peine le stade des bonnes intentions et qui ne pose aucun des vrais problèmes des conditions de travail des femmes.

Car si Nicole Ameline parle de combattre l'inégalité salariale, elle fait l'impasse sur une des causes principales de ces écarts de salaire : le travail à temps partiel généralement imposé. Sur les quatre millions de personnes travaillant à temps partiel, plus de 80 % sont des femmes, ces emplois représentant 30 % environ des emplois féminins, contre 5 % seulement de ceux tenus par les hommes. Les femmes, et en particulier celles de la classe ouvrière, subissent l'inégalité des salaires, les emplois précaires, mais aussi le chômage plus important qui

les contraint à accepter de telles conditions ; sans parler de la double journée de travail que représentent les tâches ménagères et souvent les soins des enfants.

Selon toute probabilité, la loi gadget de Nicole Ameline ne changera rien, tout comme les précédentes. Le combat pour l'égalité des droits entre hommes et femmes reste encore en grande partie à mener, sans compter pour cela sur les initiatives d'un ou d'une quelconque ministre. Comme l'écrivait au début du 19^e siècle Fourier, un précurseur du socialisme, l'émancipation d'une société se mesure au degré d'émancipation des femmes.

Cédric DUVAL



• Constitution européenne

Une « avancée démocratique » ?

Parmi les nombreux arguments des partisans du « oui » à la Constitution européenne, revient souvent celui de l'avancée démocratique qu'elle constituerait.

Ainsi le Parti Socialiste, dans l'argumentaire de sa campagne intitulé « *Ça vaut le coup de dire oui* », explique : « *Ratifier le traité, c'est renforcer les pouvoirs du Parlement. C'est faire le pari d'une montée en puissance du Parlement, composante la plus démocratique du système politique européen* ». Dans le journal *Libération* du mardi 10 mai, Matthieu Lemoine, un économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques, affirmait : « *La Constitution permettra de donner naissance à un véritable chemin vers la démocratie, et c'est la raison pour laquelle il faut voter oui* ».

Le fonctionnement de l'Europe défini dans la Constitution serait donc plus démocratique, en particulier grâce au renforcement des pouvoirs du Parlement européen. Contrairement aux autres institutions décisionnaires, telles que le Conseil des ministres qui réunit les ministres des différents pays de l'UE et la Commission dont les membres sont désignés par les États, le Parlement européen serait censé « représenter les peuples » qui composent l'Union européenne.

Mais les modalités de l'élection des députés européens ne sont même pas les mêmes partout. Le découpage en circonscriptions, par exemple, varie selon les États : pour onze d'entre eux les listes sont présentées à l'échelon national, alors qu'ailleurs le nombre de régions varie. Ce Parlement n'est par ailleurs pas élu partout à la proportionnelle intégrale. Ainsi en France, où le seuil est à 5 %, il fallait en fait, aux dernières élections européennes de 2004, qu'une liste recueille, selon les circonscriptions, 6,80 à 11,34 % des voix pour avoir un élu.

Qu'en est-il des pouvoirs accrus de ce Parlement, qui le rendraient plus « démocratique » ? L'article I-20 de la Constitution précise que « *le Parlement européen exerce, conjointement avec le Conseil des ministres, les fonctions législatives et budgétaires* ». Les partisans socialistes du oui exultent : « *Le Parlement devient co-législateur à égalité avec le Conseil des ministres, notamment en matière budgétaire* ». Certes, le rôle

législatif du Parlement européen s'est progressivement accru depuis le traité de Maastricht de 1992. Mais il n'a toujours pas l'initiative des lois, dont le monopole est gardé par la Commission. Mais, au-delà du fonctionnement des institutions tel qu'il est défini dans le texte de la Constitution, il y a la pratique. Tout le monde sait combien les lobbies des grands groupes industriels et financiers pèsent sur les décisions prises aussi bien par les membres de la Commission que par les députés.

« *Si la politique menée par la Commission ne nous plaît pas, nous pourrions à juste titre sanctionner la majorité sortante aux élections européennes et élire une nouvelle majorité au Parlement* », se réjouit naïvement, ou pas, Matthieu Lemoine. Cela serait à peu près aussi efficace qu'en France, où les travailleurs ont voté plus d'une fois pour sanctionner la politique qu'ils désapprouvaient, sans que cela change quoi que ce soit, tant les dés sont pipés, dès lors que l'on laisse à la grande bourgeoisie la possibi-



lité de contrôler, grâce à son argent, toute la société. Ce Parlement européen « *composante la plus démocratique du système politique européen* » selon les

partisans socialistes du oui, est au fond à peu près à l'image des Parlements nationaux. Et ce n'est pas une référence !

Aline RETESSE

Le hochet de la « démocratie participative »

Les partisans du « oui », et en particulier les chefs de file du PS, mettent en avant l'existence dans le projet de Constitution d'un mécanisme de « démocratie participative », puisqu'il est prévu que « *des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'États membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission* » à l'établissement d'un « *acte juridique nécessaire aux fins de l'application de la Constitution* » (article I-47).

Pour faire la preuve de l'intérêt de la chose, Ségolène Royal, qui n'hésite pas à prétendre qu'il suffit d'un million

de pétitionnaires pour imposer une nouvelle loi, a même lancé une pétition européenne par Internet « *pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes* », afin de « *faire entendre la voix du peuple européen, pour que l'initiative des décisions ne soit pas laissée à la seule Commission européenne* ». Pourtant l'ancienne ministre socialiste est bien placée pour savoir l'inefficacité qu'aurait une telle loi, si même elle était adoptée.

Quel que soit le nombre de signataires, cette pétition ne fera pas reculer l'inégalité des salaires entre les femmes et les hommes. Mais elle aura servi la propagande du Parti Socialiste en

faveur de la Constitution européenne et de ses prétendues avancées démocratiques.

Ce projet de Constitution fait seulement semblant de reconnaître la démocratie participative : la Commission européenne n'est qu'« invitée », mais nullement obligée de tenir compte d'une pétition, même signée par plusieurs millions de personnes en Europe. Pour dire les choses nettement : les citoyens peuvent pétitionner à loisir, mais la Commission peut refuser sans même avoir à justifier son refus. C'est une manière de dire à la population « Cause toujours » ! Et encore faut-il que le texte de la pétition ait

pour but d'appliquer la Constitution : par exemple une demande d'interdire la concurrence dans les services publics n'entrerait sans doute pas dans ce cadre. Ainsi, même quand les rédacteurs font mine de donner un peu la parole à la population, ils ont déjà le pied sur le frein.

Heureusement, il reste aux travailleurs et à la population laborieuse le droit de s'exprimer par la grève, les manifestations, pour changer les rapports de force entre les capitalistes et le monde du travail, avec ou sans la permission des Constitutions, nationales et européenne.

Jean SANDAY

Des pays plus égaux que d'autres

D'un côté, les partisans du « oui » au référendum constitutionnel expliquent que la Constitution qu'ils nous invitent à approuver serait un apport extraordinaire pour les pays et les peuples qui intègrent l'Union européenne, et de l'autre on entend Chirac se flatter que la France et l'Allemagne disposeront d'un poids accru dans les décisions communautaires.

La réalité, c'est que cette Constitution européenne verrouille toute possibilité pour les nouveaux États membres de secouer la tutelle des grands États d'Europe de l'Ouest.

En dehors de quelques domaines, comme la politique monétaire de la zone euro, qui relèvent directement de l'Union européenne, la plupart des décisions nécessitaient jusqu'à tout récemment l'unanimité des États. Chaque État avait donc un pouvoir de bloquer une décision. Mais à 25, nous explique-t-on, cette règle serait plus difficile à appliquer.

Les marchandages sont donc allés bon train pour savoir combien chaque État pèse en nombre de voix dans

les différentes institutions de l'Union européenne. Dans sa rédaction initiale de la Constitution, Giscard avait remis en cause la répartition des voix prévue par le traité de Nice, ce qui avait attiré la colère des gouvernements polonais et espagnol. Ceux-ci ont réussi à obtenir une modification qui leur soit un peu plus favorable. Mais la prépondérance des pays les plus riches de l'Union européenne reste présente. « *La majorité qualifiée se définit comme étant égale à au moins 55 % des membres du Conseil, comprenant au moins quinze d'entre eux et représentant des États membres réunissant au moins 65 % de la population de l'Union. Une minorité de blo-*

cage doit inclure au moins quatre membres du Conseil ». Ces règles compliquées ne sont pas prises au hasard : l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, alliées à l'Italie ou même à un pays à population moyenne comme les Pays-Bas, peuvent constituer une minorité de blocage pour empêcher une décision qui leur serait défavorable ; il suffit pour cela que quatre pays parmi les plus riches unissent leurs voix. En revanche, les nouveaux pays adhérents, même s'ils arrivaient à se mettre tous d'accord, ne peuvent pas bloquer une décision.

Ces « deux poids, deux mesures » institutionnalisent la domination des groupes capitalistes d'Europe occidentale sur les nouveaux pays membres. En Pologne par exemple, plus de 500 entreprises françaises sont implantées, parmi lesquelles France Télécom qui a rendu le réseau ren-

table pour ses actionnaires en procédant à des dizaines de milliers de licenciements. Cette mainmise économique, la Constitution européenne la garantit en donnant à ces groupes industriels et financiers une assurance que les États nouveaux venus ne pourront pas leur mettre des bâtons dans les roues. D'où le faible nombre de voix dont ils disposent à eux tous dans les institutions européennes.

Cette domination de « nos » capitalistes sur l'ensemble de l'Europe, nous n'avons évidemment aucune raison de la cautionner. Nous souhaitons à l'inverse que l'existence de l'Europe unie et son extension à de nouveaux pays facilitent l'union, la solidarité de tous les travailleurs contre nos adversaires communs, ces trusts et ces monopoles qui la dominent aujourd'hui.

J.S.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité,

TRIBUNE

Ne nous laissons pas berner pour un oui, pour un non

À grands renforts d'émissions télévisées, les partisans du Oui au prochain référendum battent campagne. Président et gouvernement en tête, suivis des Jospin, Hollande et autres. Les vedettes nationales sont appelées à la rescousse : de l'Airbus 380 que Chirac est allé caresser au jour de son premier décollage, pour vanter les mérites de la construction (aéronautique) européenne, à Gérard Depardieu que le ministre des affaires étrangères a invité ce lundi à déclamer un vieux discours... de Victor Hugo !

Du coup, les sondages qui donnaient un temps le Non gagnant, en seraient à faire le yoyo. À moins que le gouvernement et ses bons amis partisans du Oui ne les triturent quelque peu...

La constitution, ce serait la paix assurée, dit Simone Veil. Celle des riches peut-être, avec une constitution où les quatre grandes puissances européennes s'arrogent la prépondérance dans les décisions aux dépens des pays les plus pauvres de l'Union.

La constitution, ce serait l'Europe sociale, dit Chirac. Pendant que des patrons, bien français, proposent à leurs licenciés des reclassements à 100 euros par mois en Roumanie ou à l'Ile Maurice. Il prétend que sa constitution protégerait les ouvriers européens de la concurrence des textiles chinois. Comme si ce n'étaient pas les grands trusts français, allemands, britanniques ou italiens, ceux qui font la loi dans l'Union Européenne, et leurs homologues américains qui depuis belle lurette, constitution ou pas, investissent ou sous-traitent partout dans le monde, pour leurs profits. Alcatel, Aventis ou Alstom ont licencié massivement en France. Peugeot vient de décider 700 licenciements dans son usine d'Angleterre. IBM programme 13 000 suppressions d'emplois, la plupart en Europe. Seule une résistance commune de tous les travailleurs du monde leur tiendra la dragée haute.

Point besoin de lire les 191 pages du traité reçu dans nos boîtes à lettres : nous connaissons trop bien les Chirac ou Jospin et n'avons pas envie de les approuver. Et, dans le monde du travail, nombreux sont ceux qui ont l'intention de voter Non, pour sanctionner la politique de Chirac et Raffarin. On les comprend.

Mais la sanction a ses ambiguïtés et

ses limites. Car le petit jeu du Oui et du Non, mêle les voix de ceux qui veulent exprimer leur ras-le-bol des licenciements, du chômage, des bas salaires avec celles de partisans de Chevènement, de Villiers ou Le Pen, qui en rendant l'Europe et l'ouverture des frontières responsables de tous les maux, en absolvent le patronat.

Quant à une victoire du prétendu « *Non de gauche* », ce sont les Fabius, Melenchon et Emannuelli, qui comptent en tirer profit. Mais qu'ont-ils fait quand la gauche était au pouvoir et que Renault licenciat en Belgique ? A-t-on entendu leur protestation quand leur gouvernement privatisait France Télécom ou Air-France ? Et faudrait-il croire Marie-George Buffet quand elle nous dit qu'une victoire du Oui serait catastrophique car il serait alors à la gauche « *plus difficile de mener une politique pleinement à gauche* » ? Mais la gauche a-t-elle mené une politique de gauche avant la constitution ?

Le jeu est biaisé.

Une victoire du Oui apparaîtra comme un succès pour Chirac. Même si une partie de ceux qui diront Oui le feront malgré Chirac, parce qu'ils rêvent d'un monde sans frontière.

Une victoire du Non semblera plus vengeresse, mais ne mettra pas en soi les travailleurs en meilleure position pour se défendre.

Les gouvernements des pays européens n'ont pas attendu la nouvelle constitution pour mener de concert une même politique, s'attaquer de façon semblable et simultanée aux services publics, aux systèmes de retraites et de protections sociales, aux salaires. Ils continueront avec ou sans elle.

Y mettre un coup d'arrêt ne dépend pas des urnes, mais de nos luttes. Des luttes qui pourraient être contagieuses à travers l'Europe, tant nous sommes exploités par les mêmes patrons, victimes des mêmes attaques. Des luttes pour imposer l'alignement par le haut des salaires et conditions de travail. La seule façon de construire l'Europe des travailleurs, sans frontières, que nous voulons.

Éditorial du lundi 9 mai 2005 des bulletins d'entreprise L'Étincelle, publiés par la Fraction.

Convergences Révolutionnaires n° 39 (mai-juin 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Europe : la conquête de l'Est par le capital de l'Ouest, mythes, réalités et conséquences.
Articles : Référendum : ne pas prendre les vessies pour des lanternes – Lycéens : la loi Fillon est passée mais une nouvelle génération est entrée en politique – Citroën : les travailleurs renouent avec la grève – SNCF : dégradations des salaires et des conditions de travail – Belgique : 104 jours de grève contre les licenciements – Irak : la démocratie... embourbée – Pays Basque : le retour électoral du courant nationaliste radical.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Régularisation de tous les sans-papiers !



Vendredi 6 mai, après cinquante jours de grève de la faim, douze travailleurs sans papiers de Paris, six Algériens, quatre Tunisiens, un Malien et un Marocain, ont appris que la Préfecture avait décidé de les « régulariser ». Bon nombre d'entre eux étaient déjà hospitalisés, leur état physique s'étant sérieusement dégradé : depuis le 17 mars, ils n'avaient absorbé que de l'eau légèrement salée et du thé sucré.

Les sans-papiers avaient débuté leur mouvement dans les locaux de l'Unicef, dont ils ont été expulsés, puis dans une annexe de la Bourse du Travail, où ils ont subi le même sort, le 3 mai dernier. Ils étaient 88 à attendre des autorités une solution pour échapper à la situation désespérante à laquelle les contraignent le chômage et la misère qui étaient leur lot dans leur pays d'origine. Parallèlement à leur mouvement, de multiples interventions d'associations, syndicats et personnalités avaient eu lieu. Et si le ministère de l'Intérieur a fini par se décider à entamer le processus de régularisation, c'est parce qu'il n'est pas prêt, surtout en période électorale, à prendre la responsabilité de décès après une si longue grève de la faim. Car 76 autres femmes et hommes attendent encore que leur dossier soit traité, ce que le gouvernement se refuse à faire collectivement, même s'il s'est engagé à étudier les dossiers au cas par cas.

Dans ce pays, environ six cent mille femmes, hommes, enfants connaissent quotidiennement la vie angoissante et parfois dangereuse des sans-papiers, le logement précaire et hors de prix, l'inquiétude inhérente aux déplacements dans les

grands centres urbains, le travail au noir et les bas salaires. Situation ubuesque également, puisqu'aux yeux de certaines administrations, impôts, écoles, santé, ces habitants sont tout sauf des fantômes ! Mais les gouvernements successifs ont systématiquement refusé une mesure de régularisation générale qui aurait réglé ce problème administratif dans un esprit de simple justice : le problème n'est même pas ici d'ouvrir les « portes » de l'immigration mais purement de stabiliser la situation d'une partie non négligeable de la population laborieuse.

Et dans ce domaine l'attitude du gouvernement ne laisse aucun doute. Pour ne citer qu'un chiffre, en 2004, 47 000 arrêtés de reconduite à la frontière ont été pris, dont 11 850 exécutés sans ménagement par la police ou la gendarmerie.

Le gouvernement connaît parfaitement les tenants et les aboutissants de cette situation, qui est celle d'une fraction de la population. Il faut lui imposer l'arrêt des expulsions et la régularisation immédiate de tous les sans-papiers.

Viviane LAFONT

• Chirac

Dix ans... de promesses non tenues

« *Je n'accepte pas de voir tant de jeunes au chômage. Je n'accepte pas la fatalité du chômage de longue durée (...). Je n'accepte pas de voir près d'un million de nos compatriotes contraints de vivre du RMI* ».

Ainsi parlait Chirac, alors candidat à la présidence de la République en 1995, il y a dix ans. Et il ajoutait : « *Je ne peux accepter une situation où près d'un enfant sur deux entre en sixième sans comprendre ce qu'il lit* », n'oubliant pas d'exiger « *un logement pour tous* » et refusant « *une politique qui n'est plus capable d'offrir un toit à tous les Français* ».

Faire le point de ces promesses aujourd'hui n'a pas grand sens, tant la réalité s'est chargée de les faire oublier. Le nombre de chômeurs dépasse actuellement les 10 %, quasiment le même taux qu'en 1995. Les allocataires du RMI, un million de personnes, sont un peu plus nombreux qu'à l'époque. Plus de trois millions de mal-logés sont en attente d'un

logement digne de ce nom et 150 000 jeunes terminent chaque année leur scolarité sans aucun diplôme en poche.

Au-delà de ces chiffres, des pans entiers de la population se sont enfoncés un peu plus, année après année, dans la misère, la pauvreté ou simplement le besoin et l'incertitude du lendemain.

Chirac s'était bien gardé de préciser comment il entendait atteindre ces objectifs, somme toute bien modestes.

En fait, il n'avait évidemment pas plus l'intention que son prédécesseur Mitterrand, comme lui bien trop lié et soumis aux intérêts des riches, de s'attaquer aux responsables de la situation, capitalistes et possédants. Comme aimait à le rappeler l'un de ses anciens collaborateurs, Pasqua, spécialiste en la matière, « *les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient* ».

Alain VALLER

14, 15 et 16 mai à Presles (Val-d'Oise) Bienvenue à la fête de Lutte Ouvrière

La fête sera ouverte le samedi 14 mai dès 9 heures du matin, sans interruption jusqu'au dimanche 15 mai à 22 heures et le lundi 16 mai de 9 heures à 20 heures.



Que vous soyez un habitué de notre fête ou que vous y veniez pour la première fois, vous aurez des surprises car vous y trouverez de nombreuses innovations. Et à grande échelle, si l'on peut dire, puisqu'une de ces nouveautés, parmi les plus spec-

taculaires, est le Village dans les arbres, où vous pourrez grimper après vous être attardé aux attractions et aux festins du Village médiéval. Mais nous ne vous en disons pas plus. À vous le plaisir de la découverte !

Dans ces pages, vous

pourrez parcourir la fête « sur plan », ce qui vous aidera à établir votre programme de spectacles et de visites, à choisir votre parcours gastronomique, à moins que vous préférerez laisser libre cours à l'improvisation.

Une chose cependant n'a pas changé depuis que notre fête existe, parce que nous y tenons : c'est cette complicité fraternelle, joyeuse, de gens qui, sans se connaître, sans toujours partager les mêmes opinions, jeunes, moins jeunes, venus de toute

la France et d'au-delà des frontières, partagent une même volonté de dénoncer et de combattre l'injustice, l'exploitation, les oppressions.

À toutes et à tous, bienvenue et bonne fête !

Quoi de neuf ?

Promenez-vous dans le Village dans les arbres !

Se déplacer d'arbre en arbre selon un parcours aérien, c'est pas banal et c'est possible en toute sécurité, à la fête.

Après l'apprentissage des règles, quelques leçons de sécurité et vous être équipé comme il se doit, vous pourrez suivre un premier parcours de planchettes et de lianes à 4 mètres de hauteur, puis – si vous avez pris goût à cette promenade haut perchée – un autre encore plus élevé, à 6 mètres de hauteur, vous attend.

Les émotions fortes seront au rendez-vous... en toute sécurité (le parcours n'est accessible ni aux trop jeunes ni au trop lourds !).

Voyagez dans le temps au Village médiéval !

Pas besoin de la machine à remonter le temps pour s'aventurer en plein Moyen Age.

Dans le Village médiéval, pendant que les manants vaquent à leurs occupations, de spectaculaires combats à l'épée se livreront entre seigneurs. Forgerons, tailleurs de pierre, calligraphes, cracheurs de feu et ménestrels seront tous là. Un tribunal ecclésiastique mènera un procès d'un autre âge contre un meurtrier peu ordinaire tandis que les galettes, soupe aux choux et autres mets se laisseront savourer, arrosés de boissons très spéciales.

Faites-vous incruster !

Si vous rêvez d'être cow-boy, torero, magicien, ou bien d'autre chose encore, vous pourrez jouer au stand audio visuel « Ici, on s'incrute » l'un de ces rôles et commencer une carrière d'acteur de télévision. La vision de votre clip, plus encore que sa réalisation, vous réservera sans doute quelques surprises.

Il n'y aura ni César, ni Oscar du cinéma, mais ce sera aussi l'occasion de vérifier à quel point la technique peut aider à faire prendre des vessies pour des lanternes.

Et si vous n'avez pas envie de jouer les acteurs, venez donc regarder les autres monter sur les planches.

Samedi

Dimanche

Lundi

AU GRAND PODIUM

15 h 45 – OCHO Y MEDIA
Salsa

17 h–17 h 15 – Allocution
d'Arlette LAGUILLER

18 h – MË-SAGES
Soul music, funk, blues

21 h – SALLY NYOLO
Voix et rythmes bikoutsi du Cameroun

14 h – XAVIER
LACOUTURE

« En attendant l'prochain »
L'humour pour centre de gravité

15 h–15 h 15 – Allocution

d'Arlette LAGUILLER

16 h 30 – PARIS-COMBO

Swing et jazzy

19 h – LES BLAIREAUX
Chanson française festive

14 h – SIMONE
TASSIMOT

La chanson de Serge Gainsbourg

15 h–15 h 15 – Allocution

d'Arlette LAGUILLER

16 h – « VIVE LA COMMUNE ! »
Une pièce d'humour écrite par Marianne SERGENT

avec Marianne SERGENT
et Daniel GROS

AU PETIT THÉÂTRE

13 h 30 – GADJODROM,
swing manouche

15 h 30 – LES 400 COUPS,
rock rigolo

18 h 30 – LA CHORALE
DES SANS-NOMS
chants de lutte

21 h – Jef SICARD
et Richard RAUX
en quintet « Hommage à Éric Dolphy », be-freebop

11 h 15 – KOUMBOHÉ
jazz inspiré de musiques populaires

13 h 30 – TICHOT
chansons à textes

16 h 30 – MARJOLAINE
duo chanson indé mégalo-minimaliste

18 h – LES BELLES HÉLÈNE
d'après l'opérette d'Offenbach

20 h – MIDNIGHT JOKERS
standards rock

13 h 30 – LES PRINCES
CHAMEAUX

chansons n'roll

16 h 30 – LES BELLES
HÉLÈNE

d'après l'opérette d'Offenbach

À la Guinguette

Animation permanente avec l'orchestre de Jean-Claude GOMBAULT et, chaque matin, Accordéons et Chansons.

Samedi : Full Contact, Cours de Danse, Andantino (Pop Rock).

Dimanche : Voix naturelles (Quartet vocal), Rataboule (chansons françaises), Full contact, Léonard Bast (Pop anglaise), ainsi qu'une initiation et démonstration de Karaté.

Lundi : Voix naturelles (Quartet vocal), Cours de danse, Arena Blanca (Flamenco, chant et guitare).

Tous les jours à 16 h, **BAL FOLK** : samedi avec Améthyste (vielle, accordéon diatonique, banjo) ; dimanche avec Tradao (vielle à roue, cornemuse, trombone, accordéon diatonique) et Un peu frais pour la session (accordéon diatonique, harmonica, mandoline, guitare, percussions, etc.) ; et lundi, **scène ouverte** avec d'ores et déjà annoncé, le groupe « On fait c'qu'on peut » (accordéons diatoniques, guitares et chant).

Et dans la nuit du samedi au dimanche, grand bal sur de la musique enregistrée.

Allocutions d'Arlette Laguiller

au Grand Podium

Samedi 14 mai à 17 heures, dimanche 15 mai à 15 heures, lundi 16 mai à 15 heures

La fête sur internet : <http://fete.lutte-ouvriere.org>

Dans les allées de la fête

Seront parmi nous :

- Le **Grand Cirque Ühler**. Un cirque qui ne tourne pas rond : acrobates, lanceur de couteaux, homme de force, chevaux savants, magie, dressage de fauves hyper dangereux.

- le groupe **Chalut les copains** chante la vie des marins.

- le groupe **Blues non stop** anime le stand « Breakfast, coffee, cakes » et **Country-Folk**

Music Limited le « Tea Break ».

- La chorale **Ça dénote** ! interprète à sa façon quelques grands classiques de la chanson.

- **Drôle et drôlesse** nous amusera de chansons grivoises.

Et aussi le groupe de rock **Moonlight-Swampers**, et celui de blues, **Blues & rhythm & Blues**.

1	Accueil des tout petits	27	belges
2	Les ballons de la Fête - PSA Peugeot La Garenne	27	Accueil Centre
	Allée de la Diane	28	Les mollets d'acier
3	Aux moules	29	Crottin chaud
4	Serpent à lumière	30	Saumon fumé, hareng de la Baltique
5	Mare aux canards	31	L'enfer est pavé de bonnes citations
6	Les mots fléchés - PTT 17	32	Billard électrique
7	Chorba, thé, gâteaux - Citroën Région Parisienne	33	Ciné Zapping
8	Manège enfantin		Esplanade du Château
9	Marionnettes	34	Maffé
10	Accueil Nord	35	Uatci (UCI Afrique)
11	La Halle aux jeux	36	Mosaïques
11bis	Mini-golf - Bowling électronique	37	Sinif Mücadelesi (UCI Turquie)
12	À vos pincesaux	38	Café turc Döner kebab
13	Quiches et tartes « LO » raines	77	Breakfast, coffee, cakes
	Place du Grand Podium	78	Lutte Ouvrière Hôpitaux
14	Les disques	79	Brin de fantaisie - Hôpital Sainte-Anne
15	Arbalète	80	Ribouldingue
16	Accueil Alsace, Lorraine, Franche-Comté	81	Renault Peugeot
(+ cartes postales historiques et sociales)		82	Spécialités haïtiennes
17	Accueil Bourgogne	83	Organisation des travailleurs révolutionnaires (UCI Haïti)
18	Orienthé-vous - Alcatel Vélizy	84	Combat Ouvrier (UCI Antilles)
19	Fondue jurassienne	85	Menu d'Isles
20	Fromages à l'assiette		Cité Politique
21	Milkshake	39	Coordination 93 de Lutte pour les Sans-Papiers
22	Barbe à papa	40	Coordination des Comités Palestine Ile-de-France
23	L'escargot - SNCF Vierzon	41	Cnt Ud 95
24	Crêpes canadiennes - Continental Compiègne	42	Collectif Ne laissons pas faire et Cosimapp
25	Flammekueche - General Motors Strasbourg	43	Kkp (Kurdistan Komünist Partisi)
26	Gaufres de Liège et bières		

Notre fête est une occasion de rencontrer les militants de Lutte Ouvrière, de discuter, de comparer en toute liberté les expériences de chacun dans une ambiance fraternelle. Les militants et les amis de Lutte Ouvrière sont partout présents dans la fête pour tenir les stands, assurer la sécurité ou la propreté de la fête, faire fonctionner la grosse mécanique qu'est notre fête et, le reste de l'année, ils vivent et travaillent dans les mêmes villes et les mêmes entreprises que vous. Alors la fête est une occasion de mieux connaître celles et ceux qui font partie de Lutte Ouvrière.

Chaque année, depuis la première fête de Lutte Ouvrière, il y a trente-quatre ans, nous ouvrons notre fête à tous les groupes d'extrême gauche qui nous le demandent. Nous leur fournissons gratuitement un stand tout monté, éclairé et bâché où ils peuvent exposer, remettre ou proposer à la vente les textes politiques qu'ils éditent. La seule obligation à laquelle nous leur demandons de s'engager est de ne pas distribuer de tracts sur la fête ou à son entrée, en dehors de ceux qu'ils remettent librement sur leur stand. En effet c'est nous qui ramassons les papiers jetés sur le sol ; tenir la fête propre est déjà un gros travail et nous ne voulons pas ce soit pire.

Bien entendu, ils ne doivent distribuer ou vendre que leurs propres écrits, car nous ne pouvons être tenus pour responsables d'opinions, négationnistes par exemple, qui s'exprimeraient sous couvert de groupes que nous aurions invités.

Par contre, il peuvent parfaitement exprimer des opinions contraires aux nôtres, voire nous critiquer féroce-ment, ce dont certains ne se privent pas, sans que nous exerçons la moindre censure vis-à-vis d'eux.

De plus, dans la mesure de nos moyens, nous leur offrons un espace et un temps de parole pour organiser un forum où ils peuvent s'exprimer et dialoguer avec le public.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que, depuis trente-quatre ans, nous sommes la seule organisation d'extrême gauche ou de gauche à faire une telle chose. Personne n'a osé nous imiter sur ce terrain.

belges
Accueil Centre
Les mollets d'acier
Crottin chaud
Saumon fumé, hareng de la
Baltique
L'enfer est pavé de bonnes
citations
Billard électrique
Ciné Zapping

34 Maffé
35 Uatci (UCI Afrique)
36 Mosaïques
37 Sinif Mücadelesi (UCI
Turquie)
38 Café turc Döner kebab
77 Breakfast, coffee, cakes
78 Lutte Ouvrière Hôpitaux
79 Brin de fantaisie - Hôpital
Sainte-Anne
80 Ribouldingue
81 Renault Peugeot
82 Spécialités haïtiennes
83 Organisation des travailleurs

39 Coordination 93 de Lutte
pour les Sans-Papiers
40 Coordination des Comités
Palestine Ile-de-France
41 Cnt Ud 95
42 Collectif Ne laissons pas
faire et Cosimapp
43 Kkp (Kurdistan Komünist
Partisi)

44	Köz (Aylık Siyasi Gazete)
45	Gauche révolutionnaire -
	Comité pour une
46	L'Internazionale
47	Pagine marxiste
48	n+1 (ex-Quaderni inter.),
	Italie, France
49	Revolutionary History &
	Marxist Internet
50	Quaderni Pietro Tresso
51	Ligue Communiste
	Révolutionnaire et Jeunesse
	Communiste
	Révolutionnaire
52	Gauche Communiste
53	Calpa (Coordination de
	soutien aux luttes du peuple
	argentin)
54	Organisation Communiste
	Libertaire
55	Solidal
56	Internationales Komitee der
	Vierten Internationale
	(Allemagne)
57	Dhkc International
58	Fédération anarchiste
59	Courant syndicaliste

60 Mouvement communiste
61 Combat - Alternative
révolutionnaire socialiste
62 Uit (Unité internationale
des Travailleurs, IVème
Inter.), Organisation La
Commune
63 League for the
Revolutionary Party (États-
Unis)
64 Fraction Trotskyste pour la
Quatrième Internationale
(Ft-Qi)
65 Utopie socialiste
66 Prométhée
67 Union Juive Internationale
pour la Paix
68 Bilan et Perspectives et
Battaglia comunista
69 Cermtri (Centre d'Etudes et
de Recherches sur les

Dimanche 15 mai à 16 heures, au stand « Echecs et Marx », Jean-Philippe Karr, maître international d'échecs, jouera une partie simultanée d'échecs contre 25 joueurs. Venez le mettre en échec... si vous pouvez !

Mouvements trotskyste et
révolutionnaires
internationaux)
70 Parti Communiste
International (Le Prolétaire
Il Comunista)

- 1 Groupe Cri (Communiste
révolutionnaire
internationaliste)
- 2 Alliance for Workers'
Liberty
- 3 Ufal (Union des familles
laïques)
- 4 International Bolshevik
Tendency (Grande-
Bretagne)
- 5 Maulwurf Revolutionäre
sozialist/Innen (Allemagne)
- 6 Africa

57 Accueil Le Mans Chartres
58 Tea break
59 Workers' Fight

Un débat entre des représentants de la Ligue Communiste Révolutionnaire et de Lutte Ouvrière, samedi 14 mai à 19 heures, aura lieu sous le chapiteau Karl Marx, sur le thème : « *Le référendum et la Constitution européenne* ».

90 Annoncez la couleur
91 La Boule du fakir
92 Gyrofolies
93 Indoustand - RATP
94 Ile de la Réunion
95 Cube d'escalade
96 Salades-andouillettes -
Sneema
97 Guinguette
98 Café-Délices de la
Guinguette - CAF SNCF
99 Echeus et Marx
100 Couscous
101 Trampoline
102 La coupe est pleine

105 La Truffade - Renault Rueil
et Lardy
106 Cartes postales - EDF-GDF
107 Tir à la patate - Banque de
France
108 Pizza, aioli
109 Accueil Sud-Est
110 Dolina - Solystic
111 Choucroute de la Pusztá -
CHU Rouen
112 Jambon du Morvan
113 La fresque
114 Le monde à la carte - Delphi
115 Fraternité à la menthe
116 Rail de force

Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la fête et le camping sauvage est totalement interdit.

Nous avons prévu un emplacement à l'intérieur de la fête, mais attention : cette année, plus encore que les années précédentes, nous ne pouvons offrir qu'un nombre de places limité dans des conditions de confort précaires.

Nous réservons donc impérativement ces places à ceux qui viennent de loin. On vérifiera !

Nous conseillons à tous ceux qui possèdent un animal domestique, et en particulier un chien, de prévoir de le faire garder pendant qu'ils viendront à la fête. S'ils ne peuvent vraiment pas faire autrement que de l'emmener avec eux, qu'ils sachent qu'ils devront surveiller leur animal de très près dans la fête, afin que tout le monde puisse s'asseoir sans crainte et sans risque sur les pelouses !

Et puis, pour que la fête reste la fête, les gros chiens et les chiens d'attaque, même muselés, ne peuvent être admis dans l'enceinte de la fête.

Lorsque vous entrez dans la fête, le coupon du jour de votre carte est ramassé par nos camarades des entrées. Pour une sortie provisoire, demandez-leur le tampon qui permet de revenir sur la fête.

Cela fait plusieurs années que les habitants de Presles acceptent d'accueillir notre fête. Aidez-nous à la faire apprécier en respectant les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner lorsque vous serez amenés à circuler aux alentours de la fête.

Si vous avez acquis des « vignettes » à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 20 %. Sur la fête, vous pouvez tout payer avec ces vignettes Lutte Ouvrière, sauf le tabac, payable en euros seulement.

Un accueil pour les tout-petits (au-dessus de trois mois) est prévu, où des camarades attentionnés et compétents les prendront en charge... entre deux visites de la maman ou du papa. Une installation à langer sera en libre-service à la disposition des parents.

La Cité des Jeunes accueillera les plus grands, avec des animations nombreuses (jeux, dessins animés, etc.).

Retenez que dans la fête, tous les jeux sont gratuits et ils sont nombreux ! Les jeunes peuvent demander la Carte orange gratuite des Jeux, qui permet de passer de l'un à l'autre et de découvrir des concours sur le podium de la « Halle aux jeux » (Jeux d'adresse, de société, grand jeu, etc.). On peut poursuivre par le mini-golf ou encore le bowling électronique...

Il ne faut pas oublier le Manège enfantin, pour les plus vieux le Ribouldingue, ou encore tous les jeux de palets et l'attraction du château gonflable. Et c'est loin d'être tout !

À la Cité des Sciences

À la Cité des Sciences, vous trouverez une bibliothèque scientifique, une cafétéria et, en permanence, quatre, cinq ou six démonstrateurs qui se succéderont pour vous exposer des sujets scientifiques d'autant plus faciles à suivre et à comprendre qu'ils seront tous illustrés

par des expérimentations et des démonstrations concrètes.

Parmi d'autres, ces exposés traiteront :

L'évolution de la matière dans l'Univers, du Big bang aux étoiles – Comment un bruit devient un son, voire une note de musique – De l'électricité

statique à l'électricité utilisable – Qu'y a-t-il dans un ordinateur ? Programmons les robots – Les plantes, pas si différentes de nous ? Les cellules sous le microscope – Mise en évidence de l'ADN, les bases génétiques de l'évolution – Origines de l'Homme : comment faire parler les fossiles – Comment fabri-

quer un savon – Séisme et raz de marée, manifestations de la mobilité des continents – Les illusions d'optique – Nœuds, quand les mathématiciens s'en mêlent – Pourquoi la Pentecôte se déplace-t-elle ? Les mystères du calendrier – Coïncidences et rêves prémonitoires. Et ce n'est pas tout.

De nombreux forums :

Samedi 12h30 : Arkan SIMAAN, écrivain scientifique, professeur de physique : « La vision du monde, de Newton à Einstein » (titre de son dernier ouvrage).
14h : Olivier TALAGRAND, chercheur au CNRS, Laboratoire de météorologie dynamique : « La météorologie : est-il vraiment si difficile de prévoir le temps ? »
15h30 : Agnès GUILLOT, du Laboratoire Animatlab (Laboratoire d'Informatique de la Faculté des Sciences de Paris-6) : « Des robots doués de vie ? » avec démonstration du robot « L'Hexapode ».
18h : Etienne GUYON, physicien, ancien directeur du Palais de la Découverte et de l'École normale supérieure, professeur

émérite de l'Université de Paris-Sud : « Ordres et désordres dans la matière : cristaux, tas de sable et fractales ».
19h30 : François COSTARD, géologue, chercheur au CNRS : « Nouvelles fraîches de Mars et Titan », (avec vidéo-projection).
21h : Sergine PONSARD, chercheuse au laboratoire Dynamique de la biodiversité (CNRS), maître de conférences à l'Université Paul-Sabatier de Toulouse 3 : « Recherche publique et OGM », (avec vidéo-projection).
Dimanche 12h : Jean-Louis FELLOUS, ancien responsable des programmes d'Observation de la Terre (CNES) et ancien directeur des Recherches océaniques (Ifremer) : « Les satellites, un outil pour bien

gérer la planète ».
13h30 : Stéphane PALFI, neurochirurgien, chercheur au CEA, CNRS, Inserm : « L'imagerie au service de la chirurgie du cerveau » (avec vidéo-projection).
16h : Gilles WAKSMAN, généticien, directeur du laboratoire de recherche sur la Biologie de la peau (Inserm), professeur à l'université d'Evry : « Qu'apportent aujourd'hui les connaissances sur les génomes : fiction et réalité », (avec vidéo-projection).
17h30 : François ATHANÉ (philosophe), Jean BRICMONT (physicien), Guillaume LECOINTRE (chercheur Muséum d'histoire naturelle) et Marc SILBERSTEIN (directeur de la collection « Matériologiques »

aux éditions Syllepse) : « Actualité du matérialisme en science contre ses détracteurs ».
19h30 : Richard TAILLET, chercheur en physique, maître de conférences à l'université de Savoie (Annecy) : « L'antimatière ».
Lundi 12h : Vincent LAGET, ingénieur, militant d'association contre les pseudo-sciences : « Comment les fausses sciences peuvent nous aider à raisonner juste ! », (avec vidéo-projection).
13h30 : Marc PESCHANSKI, chercheur Inserm : « La bataille des cellules-souches : espoirs et perspectives ».
16h : Stephan CATHELINE, chercheur en physique : « Voir à travers le corps pour soigner ou comprendre ».

Au Carrousel de la Connaissance

« Les Sept Merveilles du monde »

Départ toutes les sept minutes pour un périple de trois-quarts d'heure à la découverte des Sept merveilles du monde.

Sans quitter votre siège, avec juste un casque audio sur les oreilles, vous découvrirez dans sept dioramas successifs : la pyramide de Khéops, les jardins suspendus de Babylone, la statue chryséléphantine de Zeus à Olympie, l'Artémision d'Ephèse, le mausolée d'Halicarnasse, le colosse de Rhodes, le phare d'Alexandrie.

Sous des éclairages adaptés, vous visiterez l'un après l'autre ces chefs-d'œuvre du génie humain que les Grecs élevèrent au rang de Merveilles...

Cartes bancaires

Attention

Ni dans la fête ni dans le village de Presles, il n'existe de distributeur de billets de banque.

Chapiteau Karl Marx

De nombreux débats auront lieu, en particulier avec nos invités parmi lesquels :

Sylvie Thénault, auteur de *Histoire de la Guerre d'indépendance algérienne* ; Algérie : un passé qui ne passe pas ;
Jean-Luc Einaudi, auteur de *Franc-tireur*. L'histoire de Georges Mattei, un rebelle de la guerre d'Algérie.
François Malye, sur le thème de son ouvrage : *Amiante : 100 000 morts à venir* ;
Martin Winckler, auteur

de *La maladie de Sachs* et *Les trois médecins*. « Peut-on former de bons soignants en les maltraitant ? La formation des médecins dépend aussi de l'exigence des citoyens. » ;
Roger Lenglet, sur « l'industrie du mensonge », ou comment les grands groupes industriels sont prêts aux pires mensonges pour vendre leurs marchandises ;
Gérard Delteil, Jean-Paul Jody, François Muratet, Francis Zamponi : « Polar et société » ;
Dominique Decèze, auteur

de *La machine à broyer, quand les privatisations tuent* : France Télécom ;
Nicolas Offenstadt, coordinateur de l'ouvrage *Le Chemin des Dames*, après la publication de son livre *Les fusillés de la grande guerre* ;
Jean-Jacques Marie, *La guerre civile russe, 1917-1922, armées paysannes rouges, blanches et vertes* ;
Daniel Grason et Bernard Massera, pour leur ouvrage *Chausson, une dignité ouvrière*, accompagnés de Gérard Vidal, réalisateur d'un

film sur la question ;
Marc Laimé, « Le dossier de l'eau, pénurie, pollution, corruption » ;
Marie-Laure Dufresne-Castets, avocate, et Carlos Rodriguez, conseiller prud'homme CGT. « Les réponses judiciaires face aux licenciements économiques : portée et limites » ;
Anne de Loisy, auteur de *Bienvenue en France !*, en présence d'une représentante de l'Anafe (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) « Six mois

d'enquête clandestine dans la zone d'attente de Roissy » ;
Fadela Amara, présidente de *Ni Putes Ni Soumises* : « La lutte des femmes : un enjeu démocratique et international » ;
Pierre Vidal-Naquet, présentera son livre *L'Atlantide* ainsi que *Les souvenirs d'un marginal*, de Maxime Rodinson, qu'il a préfacés ;
Jean-Marc Schiappa, qui a coordonné un ouvrage, *1905, la séparation des Églises et de l'État*.

Le cinéma à la fête !

Tous les films sont gratuits mais le nombre de places par séance étant limité, un billet pour la séance choisie est à retirer au stand ENTRACTE (n° 140) situé juste en face des cinémas. La distribution des tickets commence un quart d'heure avant chaque séance, mais il n'est pas interdit de venir avant.

Les films qui seront projetés cette année dans les deux cinémas de la fête :

Un long dimanche de fiançailles de Jean-Pierre Jeunet
Just a kiss de Ken Loach
Le couperet de Costa-Gavras
Quand la mer monte de

Yolande Moreau et Gilles Porte
Shrek 2 d'Andrew Adamson
Chers camarades de Gérard Vidal
Rosenstrasse de Margarethe Von Trotta
Jean Dominique, the agronomist de Jonathan Demme
Vera Drake de Mike Leigh
Carnets de voyage de Walter Salles
Moolaadé d'Ousmane Sembene
La vie est un miracle d'Emir Kusturica
Recuperada de Julie Lastmann

Cinéma en plein air sur écran géant

Pendant la nuit du samedi au dimanche, deux films seront projetés : *Shrek 2* vers 23 heures et *Un long dimanche de fiançailles* vers 0 heures 45.

N'oubliez pas de vous vêtir chaudement car les nuits sont fraîches. Et cette fois-ci, pas de tickets, il y a de la place sur la pelouse pour tous les spectateurs !

Le programme complet des cinémas, avec les horaires de projection, se trouve dans tous les stands Lutte Ouvrière.



Une carte pour trois jours

La carte donne accès à la fête durant les trois jours et permet d'assister à tous les spectacles, aux multiples animations, au parcours aérien proposé par le Village dans les arbres, aux cinémas, aux expositions et aux expériences qui ont lieu à la Cité

des Sciences, au Carrousel de la connaissance, aux spectacles du Village médiéval, aux jeux, aux débats, etc.
La carte coûte 15 euros pour les trois jours. L'entrée de la fête est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

• La colonisation française

Quand la « civilisation » apporte la barbarie

Une fois n'est pas coutume, en France, la commémoration « de la victoire des alliés, le 8 mai 1945 » a laissé une toute petite place à l'évocation de l'épisode, peu glorieux pour la France, de la répression massive commise par l'armée, la gendarmerie et des milices de colons français ce même jour contre la population algérienne du Constantinois.

Déjà, il y a quelques mois, l'ambassadeur de France en Algérie en visite à Sétif, l'une des villes où avait débuté le massacre de 1945, déclarait que ces événements constituaient une « tragédie inexcusable ». Michel Barnier, le ministre des Affaires étrangères français, revenant sur les déclarations de son ambassadeur, a expliqué qu'il fallait, en commun avec les Algériens, « examiner ensemble le passé afin d'en surmonter les pages les plus douloureuses pour nos deux peuples. » Soixante années plus tard, la repentance, si l'on ose utiliser ce terme, reste prudente, voire timide pour ne pas dire hypocrite. Ces pages ont été « douloureuses pour nos deux peuples » dit le ministre, comme s'il y avait la moindre symétrie possible.

Du côté des colonisateurs, il y eut quelques dizaines de morts, conséquence de la colère de la foule, à la suite de l'assassinat d'un jeune manifestant algérien, coupable seulement de porter le drapeau de ce qui n'était pas encore son pays, puisque l'Algérie était alors une colonie française, conquise cent dix ans plus tôt par la force brutale, féroce, des troupes coloniales. De l'autre, au bas mot, il y eut 15 000 morts, voire 45 000 morts, selon les historiens. Et ce ne sont là que les aspects les plus sanglants d'une colonisation, faite quotidiennement d'humiliations, de misère, d'oppression pour tout un peuple.

Pour en ajouter encore en matière d'hypocrisie, Barnier a précisé « qu'il fallait encourager la recherche des historiens, de part et d'autre, qui doivent travailler ensemble, sereinement sur ce passé mutuel. » Comme si cette histoire, dans ses grands traits et même dans ses détails, n'était pas établie.

On ne peut manquer de rapprocher les propos de Barnier de ceux du ministre délégué aux Anciens combattants qui, dans un point de vue publié dans le quotidien *Le Monde* du 7 mai 2005, revenait sur l'œuvre civilisatrice de la colonisation fran-

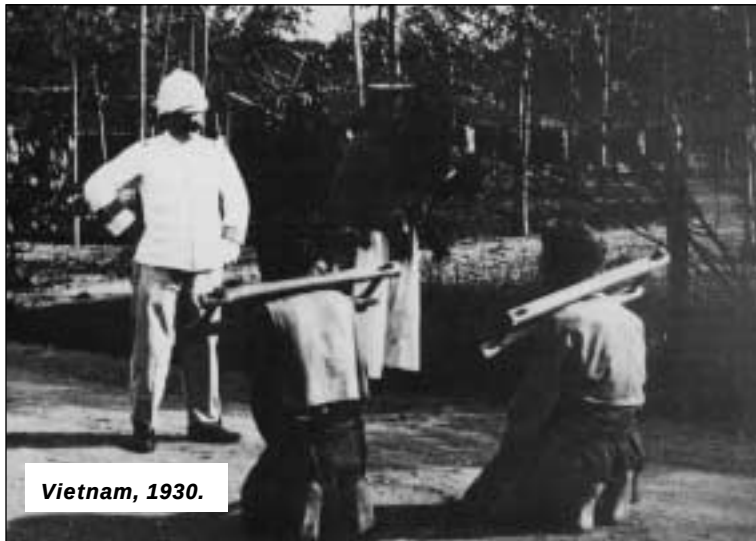
çaise. Il faisait référence à la loi concernant l'indemnisation des harkis qui précise que les programmes scolaires « reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ».

Il ne s'agit plus, dans ce cas, d'un travail que l'on demande aux historiens, mais d'une mission qu'une loi assigne aux enseignants. Ceux-ci protestent à juste titre en faisant circuler une pétition, contre le rôle qu'on voudrait leur faire jouer.

Car de quel rôle positif s'agirait-il ? La construction de routes, de ponts en nombre limité, édifiés essentiellement en fonction des besoins des colons ou des industries locales, et puis des écoles dont on peut mesurer le bilan par un seul chiffre, celui des enfants algériens alphabétisés avant 1954 : moins de 10 %.

Comme si ces quelques réalisations, avant tout utiles surtout aux colonisateurs, effaçaient à la fois la barbarie et le coût humain des conquêtes coloniales et des décennies qui ont suivi.

Si les peuples se sont révoltés contre cette colonisation, ce n'est pas, comme on veut nous le laisser croire, parce qu'ils seraient des ingrats, ne sachant



pas reconnaître les bienfaiteurs, mais parce que cette prétendue civilisation qu'on leur a imposée, avait le visage de la barbarie à l'échelle de tout un pays, parfois de continents entiers. C'est sur cette barbarie que les riches des pays riches ont édifié leur fortune. C'est

cette réalité-là, incontestable, qui est inscrite dans l'Histoire. Et pas une prétendue version qui laisserait entendre, dans un bilan faussement équilibré, qu'il y a eu du bon et du mauvais de chaque côté.

Michel ROCCO

• Déroulement de carrière

De L'ENA au PSG en passant par Moulinex

À l'occasion de sa nomination comme président du club de football du PSG au début du mois de mai, la presse a retracé la biographie de Pierre Blayau, haut fonctionnaire sorti de l'ENA, il a rapidement rejoint les plus lucratives besognes de l'industrie privée, tout en s'occupant de football. Pierre Blayau a occupé des postes de responsabilités dans divers groupes industriels, de Saint-Gobain à Pont-à-Mousson, en finissant par Moulinex, où il a laissé aux travailleurs un souvenir cuisant. En effet, de plan de licenciements en fermetures d'usines, c'est Blayau qui a présidé à la liquidation de ce groupe qui s'est soldée par des

milliers de licenciements et une catastrophe sociale pour toute la région.

Si beaucoup d'ouvrières de chez Moulinex se sont retrouvées au chômage puis au RMI, Blayau est parti, lui, avec 2,7 millions d'euros d'indemnités et a retrouvé, en un mois !, une place de PDG de Géodis, la filiale logistique de la SNCF.

Quatre ans après, toujours PDG, il ressort du chapeau pour devenir président d'un club de foot. Bénévolement, insiste-t-il, car il fait cela par passion. En revanche pour licencier des ouvriers, il se fait payer, car cela, il le fait par profession...

Paul GALOIS

• Transports en commun

La Cour des comptes prend soin des intérêts patronaux

Ces dix dernières années, la part des déplacements en voiture a continué d'augmenter au détriment des transports en commun, constate la Cour des comptes dans un rapport sur « les transports publics urbains ».

Du coup, elle préconise pour l'avenir... d'augmenter plus fortement les tarifs. C'est absurde, puisque si l'on voulait faciliter l'usage des transports collectifs, il faudrait au contraire les diminuer et pourquoi pas, rendre les transports en commun gratuits.

Selon ce rapport de la Cour des comptes, en province, la part des dépenses de transport public payée directement par l'utilisateur serait passée de 52 % en 1990 à moins de 34 % en 2002, soit une réduction de plus d'un tiers en 12 ans. Mais dans ces comptes, la Cour omet de dire que l'utilisateur a aussi payé des impôts locaux,

non seulement pour le service des transports, mais aussi, dans bien des villes de province, pour garantir un profit à une société privée qui vit en parasite sur les finances publiques : 80 % des réseaux de transport urbain étant concédés à trois grands groupes parmi lesquels Connex, filiale de Veolia (ex-Vivendi). Mais ce détournement de l'argent de la collectivité fait partie du fonctionnement normal de la société telle qu'elle est conçue aujourd'hui. La même Cour des comptes reproche aux collectivités d'accorder des dégrèvements de tarifs sociaux trop élevés. Elle s'inquiète par contre de voir la part des patrons augmenter dans le financement des transports publics : « La contribution des entreprises au financement des transports collectifs, qui (en Ile-de-France) comprend également la prise en charge d'une part du coût de la carte orange,

semble avoir atteint ses limites ». Pourquoi donc parler de limites, lorsqu'il s'agit de contribution patronale ? Les transports en commun sont bien utiles aux employeurs quand ils acheminent la main-d'œuvre jusqu'au lieu de travail. Il serait donc justifié de les faire financer davantage par le patronat. La loi a d'ailleurs ouvert la possibilité aux collectivités locales, là où il existe un réseau de transport urbain, de faire payer une contribution aux patrons de plus de neuf salariés, intitulée le « versement transport ». Seulement, elle a fixé un taux plafond tellement bas que la plupart des collectivités locales l'ont déjà atteint. Mais qu'est ce qui empêcherait de modifier la loi pour pouvoir augmenter cette contribution des employeurs et la réduire pour les salariés ?

Jean SANDAY

Au sommaire de Lutte de Classe n° 88 avril-mai 2005

- **Non à leur projet de Constitution**
- **L'enseignement public moins soumis aux besoins des élèves qu'à ceux des gouvernements**
- **Liban**
Un pays au cœur des crises du Moyen-Orient
- **Afghanistan**
Entre l'occupation impérialiste et la loi des seigneurs de la guerre
- **Grande-Bretagne**
Le 5 mai, une élection sans enjeu pour les travailleurs
- **États-Unis**
Le « modèle américain » d'assurance maladie : une monstruosité
- **Tribune**
Référendum : non... aux confusions, illusions et désillusions

• Fondation Pinault

Tableaux pour une spéculation

Le milliardaire François Pinault a annoncé le 9 mai qu'il n'exposerait pas sa collection d'œuvres d'art à Boulogne-Billancourt, comme prévu, mais à Venise et cette nouvelle a fait les gros titres de la presse. Par exemple, le journal *Le Figaro*, propriété d'un autre milliardaire, n'a pas de mots trop durs pour « les pesanteurs d'un monde qui ignore tout des passions des hommes » et fustige les fonctionnaires qui n'auraient pas obéi assez vite au grand homme.

François Pinault, qui est une des plus grosses fortunes du pays et un ami personnel de Chirac, est connu pour la facilité avec laquelle il dispose de l'argent de l'État pour ses spéculations, ainsi que pour la complaisance que manifestent les gouvernements en couvrant ses indécidables. Propriétaire des magasins du Printemps, de la Fnac, de La Redoute, de Conforama, de Gucci, Saint-Laurent, Boucheron, Château-Latour, actionnaire de Bouygues, etc. il a, pendant des années, dissimulé au fisc le quart de sa fortune grâce à une société écran basée dans un paradis fiscal. Puis, dans une négociation secrète, il a réglé ses arriérés d'impôts ainsi que les droits de succession sur les trois milliards d'euros qu'il a légués à ses enfants. L'État lui a facturé le tout 500 millions d'euros, un vrai cadeau comparé à l'étendue de ses propriétés et de ses bénéfices. Par exemple, dans l'affaire de l'assurance américaine Exe-

cutive Life, Pinault a gagné un milliard de dollars en ruinant au passage 300 000 assurés. La justice californienne ayant mis son nez dans l'affaire, l'État français a payé 500 millions de dollars d'amende pour que ce requin s'en tire avec le moins de dégâts possible.

Ce financier est également un amateur d'art, plus particulièrement d'art contemporain. Il a pour cela quelques solides raisons : les œuvres d'art ne sont pas prises en compte dans le calcul du patrimoine imposable et la fortune du propriétaire augmente en même temps que la cote des œuvres qui, dans le cas de l'art contemporain, est susceptible de grimper très vite. Or, comme Pinault est à la fois un gros acheteur, le propriétaire de grandes salles de ventes et un homme influent sur la politique culturelle de l'État et les goûts du public fortuné, il participe lui-même à la fixation de la cote et donc à l'augmentation de la valeur de son patrimoine. Pour

cela, il a même pris à son service comme conseiller privé l'ancien ministre de la Culture Aillagon. Comme ministre, ce dernier n'avait pas seulement réduit les ressources des intermittents du spectacle, il avait aussi fait une loi qui permet aux sociétés de déduire de leurs impôts 60 % de leurs dépenses pour « soutenir les arts »..., y compris sans doute l'art de faire des bénéfices. Dans « la culture », comme dans l'industrie et la finance, les hauts fonctionnaires passent du public au privé pour servir les mêmes intérêts.

Les goûts, ou plutôt les placements de Pinault, sont donc très sûrs. Il possède par exemple plusieurs toiles de Rothko, un peintre américain mort en 1970, dont la dernière œuvre sur le marché a été vendue 6,4 millions d'euros et dont la cote ne cesse de monter : le moindre de ses dessins vaut aujourd'hui 500 000 euros. On comprend que Pinault apprécie tout particulièrement cet artiste.

Cette collection, « œuvre de toute une vie » selon ses mots, Pinault veut la montrer. Pour cela il était près à investir 150 millions d'euros (en 2004, son seul paquet d'actions de la société Bouygues lui a rapporté 130 millions d'euros...) pour faire construire un musée sur l'île Seguin, à l'emplacement des anciennes usines Renault de Boulogne-Billancourt. Son musée aurait occupé trois hectares et les quarante deux restant devaient être aménagés à sa convenance, avec parkings, passerelles, hôtel quatre étoiles etc., sans que cela lui coûte un centime et le plus vite possible, car ce pharaon ayant 69 ans, il ne peut attendre sa pyramide trop longtemps.

Mais quelque chose a dû clocher parce que le milliardaire se dit aujourd'hui « victime de la pesanteur de l'administration », annule l'opération et achète un palais à Venise pour y accrocher ses tableaux. Les médias présentent l'opération immobilière

ratée (ou suspendue, car il s'agit peut-être de faire monter les enchères) comme une catastrophe nationale qui prive le public d'œuvres importantes. Ces gens sont tellement à genoux devant la richesse qu'ils nient l'évidence : ce qui empêche le public de voir ces tableaux c'est que ce sont les propriétés privées et les objets de spéculation de Pinault et qu'il a le droit d'en faire ce qu'il veut, y compris de les enfermer dans des coffres-forts en attendant que leur valeur augmente !

À part cela rien n'interdirait de les exposer tout de suite. On pourrait les mettre au Louvre ou à Versailles. Elles y côtoieraient bien des œuvres qui ont été aussi en leur temps les propriétés personnelles des riches et des puissants... avant de tomber dans le domaine public à l'occasion d'une révolution.

Paul GALOIS

• Amiante

Dunkerque : le combat contre les empoisonneurs

Mercredi 27 avril a eu lieu autour du palais de justice de Dunkerque la septième marche des veuves de l'amiante qui exigent qu'un procès en correctionnelle se tienne à l'encontre des responsables d'entreprises mis en cause par quatre plaintes déposées en 1997.

Ce qu'un juge d'instruction de Dunkerque fin 2003, puis la Chambre d'instruction de la cour d'appel de Douai en juin 2004 ont refusé au nom de la loi Fauchon de juillet 2000 distinguant les « délits non intentionnels ». Comme si le patronat et les pouvoirs publics ne connaissent pas la nocivité de l'amiante depuis des dizaines d'années !

À cette manifestation étaient présentes des délégations des entreprises de la région : Sollac, Usine des dunes, Arc international, EDF-Gravelines et les ex-dockers CGT. Ceux-ci accusent les patrons du port, l'UMC, de n'avoir mis en place aucune protection avant 1993, et d'avoir pris ensuite pour référence du calcul des indemnités de maladie professionnelle, non pas un salaire de 365

jours travaillés comme l'exige la loi, mais celui de la seule année 1992. Ce qui représente une importante perte pour les anciens dockers malades...

Une délégation de l'Association régionale des victimes de l'amiante (Ardeva) de Loire-Atlantique était venue apporter son soutien à la manifestation. Durant sa prise de parole, son responsable a souligné qu'il n'y a pas que les travailleurs des grandes entreprises comme les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire ou la raffinerie de Donges qui sont touchés, mais aussi ceux

des petites entreprises de mécanique, du bâtiment, des garages... Sans compter les femmes des ouvriers intoxiqués par les bleus de leur mari.

Partout, l'utilisation de l'amiante par les patrons a produit la même catastrophe sanitaire. Il y a aujourd'hui dix morts par jour en France par cancers de l'amiante. À Toulon et à Bergerac, une manifestation semblable à celle de Dunkerque a déjà lieu régulièrement. Une telle manifestation est prévue à Brest et au Havre. À Port-de-Bouc, les veuves

d'anciens salariés d'Eternit Caronte Martigues ont déposé dans le palais de justice vingt avis de décès.

Le 12 mai prochain, des travailleurs de la Cegelec qui avaient refusé de travailler sur un chantier en juillet 2004, du fait de la présence d'amiante qu'ils avaient eux-mêmes découverte, passeront au tribunal de Dunkerque. Un appel à venir les soutenir a été lancé à la fin de la manifestation. Plus que jamais, c'est de notre mobilisation que dépend le cours des choses.

Correspondant local



Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'exposé du 25 avril 2005 vient de paraître

La classe ouvrière et l'immigration



Prix : 1,50 euro. Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• IBM Europe

Plus de 10 000 emplois supprimés

La direction d'IBM a décidé de supprimer entre 10 000 et 13 000 emplois dans le monde, dont plus de la moitié en Europe et 769 en France. Elle prévoit, dit-elle, de privilégier des départs « volontaires » et particulièrement des départs en retraite anticipés. Cette décision lui coûterait plus d'un million et demi de dollars, dit-elle encore. Mais le jeu en vaut la chandelle car IBM espère faire 300 à 500 millions de dollars d'économies grâce à ces mesures, rien qu'au cours des six derniers mois de cette année.

Cette restructuration, qui va se traduire par des milliers de suppressions d'emplois, n'est pas seulement liée aux derniers résultats du groupe, que ses actionnaires considèrent comme décevants, parce qu'il y aurait pour ce dernier trimestre une augmentation

moindre que prévu de son chiffre d'affaires. IBM fait face, particulièrement dans le secteur des services informatiques qui représente la moitié de ses revenus, à la concurrence agressive d'entreprises entre autres indiennes, comme Tata.

La réduction des coûts et d'abord de la masse des salaires versés « s'imposait » à IBM pour garantir ses profits, dans l'intérêt exclusif de ses actionnaires.

C'est le prix à payer au progrès, veut-on nous faire croire. Mais pourquoi faudrait-il que ce soient les salariés qui en fassent toujours les frais, et les actionnaires qui en récupèrent les profits ? Aucune loi, sinon cette injuste loi du profit, n'impose cela. Il serait temps que les travailleurs imposent le choix inverse.

• Stradal-Saint-Gobain Comines (Nord)

Une grève déterminée

À l'entreprise Stradal, la totalité du personnel de production, cinquante ouvriers, vient de mener une grève de plus de 50 jours.

Cette entreprise de 78 salariés, située à Comines, à la frontière belge, fabrique des produits en béton, canalisations d'assainissement, bordures de trottoirs... Son principal actionnaire est Saint-Gobain.

Après un premier blocage des portes, la direction ne proposant qu'une augmentation de 3 %, bien insuffisante, la grève a commencé le 17 mars. Les revendications étaient : le treizième mois, 4,5 % d'augmentation, la revalorisation de différentes primes et l'embauche des intérimaires.

Le personnel des bureaux et les commerciaux étaient envoyés sur d'autres sites, les travailleurs bloquaient les portes d'entrée de l'entreprise 24 heures sur 24.

La direction essaya de les intimider avec des huissiers passant de manière régulière, en envoyant des lettres à l'ensemble du personnel, en les assignant au tribunal pour trois d'entre eux. Au lieu d'intimider les grévistes, cela a renforcé leur détermination.

Pour prouver que la grève mettait l'entreprise en péril, la direction déclarait qu'elle perdait 40 000 euros par jour. Les grévistes se disaient que, si elle pouvait perdre autant, c'était qu'elle n'avait aucune difficulté à satisfaire leurs revendications. Après quelques réunions, sois-disant de conciliation, où la direction ne lâchait rien, les salariés ont décidé à partir du 2 mai de sortir de l'usine, de s'adresser à la population. Ils ont fait savoir par voie de presse qu'ils iraient aux portes des entreprises afin de s'adresser aux autres travailleurs, qui ont tous les mêmes problèmes qu'eux.

C'est peut-être cela qui a décidé la direction générale à bouger un peu. Le DRH de Saint-Gobain Cergy-Pontoise est alors venu négocier un accord, finalement accepté par les grévistes.

Les travailleurs gagneront donc, à la suite de ces cinquante jours de lutte, 55 à 60 euros net d'augmentation par mois ; il y aura cinq embauches dans l'année. Sur 38 jours ouvrables en grève, la direction en paye 15, le reste pourra être en partie récupéré ou pris sur les RTT, les poursuites judiciaires seront abandonnées.

Les travailleurs sont contents d'avoir fait reculer cette direction qui paraissait inflexible. Ils sont heureux aussi d'avoir « commencé ensemble et repris ensemble ». Et certains disent qu'il faudra remettre ça pour le treizième mois !

Correspondant local

• SNCF Orléans-Les Aubrais

Suite à des débrayages
La SNCF lâche un peu de lest

Depuis le 7 avril, les travailleurs des gares d'Orléans, Les Aubrais et Blois (420 cheminots) protestent par des débrayages et des grèves contre le manque d'effectifs. Comme partout, la SNCF est engagée dans une politique drastique d'économies sur les effectifs. Les départs en retraite étant nombreux cette année, elle en profite pour ne pas remplacer ceux qui partent, ou les remplace avec un tel retard qu'il manque toujours des cheminots en poste quelque part.

Fin 2004, ceux de l'établissement d'Orléans se sont rendu compte qu'il restait en moyenne à chacun 14,5 jours de congés et repos à prendre de toute nature ! La pénurie d'effectifs est telle que la direction avoue que plus de cent journées de travail par mois ne peuvent être assurées, même en imposant des conditions de travail bien loin des 35 heures. Les cheminots calculaient qu'il manquait 18 agents en roulement et qu'il leur faudrait 40 embauches pour avoir des conditions de travail et de formation correctes et pouvoir disposer de leurs congés et repos comme ils l'entendent. À titre d'exemple, il est fréquent que les agents de remplacement fassent des semaines de six jours (soit 48 heures) ! Il est fait souvent des pressions sur des salariés en roulement pour qu'ils viennent sur des repos, ce qui rend les conditions de travail difficiles. Et quand un poste n'est pas tenu, c'est sur ceux qui restent que le travail retombe !

Depuis longtemps, la direction minimisait les difficultés et n'hésitait pas à sanctionner pour des erreurs, même mineures, sur des opérations sécurité. Jeudi 7 avril, l'ensemble des syndicats appelaient à débrayer une heure et 80 cheminots des guichets et des postes d'aiguillage envahissaient la réunion des délégués du personnel pour dire chacun leur tour à la directrice que cela ne pouvait plus durer. Les deux vendredis suivants, ils ont encore débrayé une heure à plus de 60 % au premier collège, à plus de 50 % tous collèges confondus. La direction ne cessait de répéter que c'était difficile d'embaucher et qu'il fallait être patient !

Jeudi 28 avril, les syndicats appelaient à la grève la journée pour aller à Tours se faire entendre au Comité d'établissement régional. Aucun guichet n'était ouvert et bien des postes d'aiguillage étaient tenus par des cadres. Les 55 cheminots présents se relayèrent pour dire verbalement au directeur de région et

au DRH qu'ils avaient besoin d'embauches ! Le directeur fit encore monter la colère quand il affirma qu'à sa connaissance il ne manquait que deux postes ! Il dut alors s'engager à recevoir une délégation pour discuter des effectifs et des sanctions.

La direction a finalement annoncé l'embauche de quatre cheminots à Orléans et de quatre à Vierzon, et dit qu'elle réexaminerait les sanctions.

C'était un premier recul, bien qu'insuffisant pour vraiment améliorer notre situation. Vendredi 6 mai, les cheminots faisaient à nouveau grève quatre heures pour la plupart, les guichets étaient à nouveau fermés l'après-midi.

À la réunion tenue pendant le débrayage, les présents décidaient de laisser quinze jours à la direction pour trouver les effectifs et les renforts qui seraient

nécessaires pour ne pas passer un été trop catastrophique, et de se remettre en grève si elle ne tenait pas ses promesses. Chacun était content d'avoir arraché ces embauches mais la détermination est toujours présente. Il faudrait encore bien plus d'embauches pour que nos conditions de travail et de repos s'améliorent et que notre colère retombe...

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

Quand la SNCF
roule les voyageurs

Dimanche 24 avril, je suis parti de Clermont-Ferrand pour me rendre à Soulac-sur-Mer, en Gironde.

Ce voyage a comporté trois changements, deux attentes en gare de près de trois heures et enfin un trajet en car : deux heures pour effectuer cent kilomètres. Il y a une dizaine d'années il y avait plus de possibilités de correspondances et on pouvait effectuer le même parcours en moins de temps.

Et pour comble, un ébou-

lement sur la voie ferrée entre Brive et Périgueux rendait impossible de rallier Bordeaux à temps pour la correspondance à Soulac.

Malgré la diligence du contrôleur, nous n'avons pas obtenu du chef d'escale de Bordeaux la mise à disposition d'un taxi. Il acceptait de nous offrir une chambre d'hôtel, ce qui nous aurait fait arriver le lendemain à 9 heures à Soulac.

Devant notre refus catégorique, nous avons pu obtenir

un bon de 30 euros par voyageur, ainsi qu'un taxi.

Mais j'ai dû terminer par mes propres moyens en payant 54 euros supplémentaires. Au total cela faisait douze heures de retard, avec un jeûne revitalisant puisque la SNCF offrait le gîte, mais tout de même pas le couvert.

Voilà les conséquences absurdes des économies à tout prix dans un service public.

Un lecteur clermontois

• Sans-papiers

La politique de Villepin en œuvre à Marseille

À Marseille, les étrangers sans-papiers sont arrêtés et expulsés dans des conditions particulièrement brutales et expéditives sans même que soient respectées les procédures légales. C'est ce qu'a dénoncé le Collectif « Contre les Expulsions et les Reconduites à la Frontière », lors d'une conférence de presse.

Ces méthodes vont tout à fait dans le sens de la politique du gouvernement que le ministre de l'Intérieur, de Villepin, a précisé au Conseil des ministres le 11 mai, déclarant que « *face à l'immigration irrégulière, la règle c'est la fermeté* », et qu'il était « *hors de question* » de procéder à une régularisation de l'ensemble des sans-papiers. Il était déjà venu le rappeler à Marseille en mars, déclarant qu'il voulait augmenter les expulsions et « *passer de 16 000 éloignements à 20 000 en 2005* ».

Les étrangers emprisonnés au centre de rétention d'Arenc, sur le port de Marseille, ont été le plus souvent arrêtés, au faciès, sur les places, la gare, au marché aux puces ou lors de contrôles routiers. Dans ceux-ci, les policiers n'hésitent pas à utiliser de faux prétextes pour expliquer l'interpellation, prétendant, par exemple, que la personne n'avait pas sa ceinture de sécurité.

De plus en plus les sans-papiers sont arrêtés alors qu'ils vont porter plainte au commissariat parce qu'ils ont été agressés, volés par un patron sans scrupules et même battus. Une jeune femme enceinte, venue porter plainte après une agres-

sion qui lui avait valu dix jours d'arrêt, s'est retrouvée face à un policier se moquant complètement de sa plainte et qui voulait juste savoir si elle avait ou non des papiers. Comme son mari et elle se sont retrouvés en situation irrégulière, bien qu'étant en France depuis sept ans et ayant deux enfants nés en France, le policier a convoqué son mari et appelé la PAF (Police de l'air et des frontières). Le mari a été immédiatement obligé de signer plusieurs papiers, sans savoir de quoi il retournait. Les policiers, après lui avoir expliqué qu'un avocat, ça ne servait à rien, l'ont placé en garde à vue. Il a fallu l'intervention du MRAP pour le faire relâcher.

Un membre du collectif a assisté pendant une année aux audiences du Tribunal de grande instance concernant les sans-papiers. Il a pu tout au long des audiences constater que de multiples arrestations et expulsions sont faites en toute illégalité, avec de nombreuses irrégularités : par exemple, il n'y a pas eu moyen pour douze Congolais sans papiers de faire leur demande d'asile, la communication téléphonique avec le ministère de l'Intérieur étant brouillée. Ils ont été immédiatement transportés sur Roissy et expulsés.

Les étrangers subissent très souvent la double peine, car lorsqu'ils sortent de prison ils sont conduits au centre d'Arenc, jugés en 24 ou 48 heures et expulsés avant d'avoir pu tenter quoi que ce soit.

Les brutalités policières, les pressions, les intimidations se multiplient tellement que, bien

qu'il soit très difficile, quand on est étranger ou Français issu de l'immigration, de réagir à de tels comportements, le nombre des plaintes déposées en France a augmenté de 18,4 % en 2004.

Les procédures sont expéditives, bâclées, entachées d'irrégularités. Souvent, il n'y a pas d'interprètes. Beaucoup d'étrangers arrêtés n'ont pas d'avocat dès la première heure de garde à vue pour les assister, et la procédure est tellement rapide que l'avocat n'a pas le temps de fournir les papiers demandés, de contacter la famille... Les entretiens entre les étrangers sans papiers et leurs avocats ont lieu au milieu du parloir de la prison d'Arenc, entourés de policiers, sans aucune confidentialité et les policiers sont encore là lors des entretiens au tribunal. Très souvent les étrangers arrêtés, faute de moyens, se retrouvent avec un avocat commis d'office, alors qu'un avocat spécialisé est nécessaire, la loi changeant sans arrêt et étant de plus en plus complexe. En plus, certains juges refusent même de laisser plaider les avocats.

Pour rendre les choses encore plus difficiles, les audiences ont lieu aussi le week-end. Il n'est pas évident alors d'avoir un avocat. Elles se tiennent dans de petites salles perdues au bout des couloirs, alors que le bâtiment du Tribunal est fermé. Et il faut toute la persévérance et le courage des familles, des proches, quand il y en a, pour réussir à entrer et apporter un peu de soutien.

Correspondant local



• Espagne

Régularisation des sans-papiers... ou des patrons ?

Samedi 7 mai s'achevait en Espagne l'opération de dépôt des dossiers de régularisation des travailleurs immigrés, lancée il y a trois mois par le gouvernement que préside le socialiste Zapatero. Selon son ministre du Travail, quelque 700 000 sans-papiers devraient être régularisés, à peu près autant que les immigrés régularisés en Espagne en quinze ans.

Avec les lois en faveur des femmes battues ou le mariage des homosexuels, cette régularisation fait partie des gestes que le gouvernement Zapatero met en avant pour apparaître différent de son prédécesseur de droite, Aznar, et présenter à l'électorat de gauche le profil d'un homme de dialogue et de progrès. Mais cette régularisation est, tout autant que celle des travailleurs immigrés qui vont en bénéficier, celle des patrons qui les employaient jusque-là de façon illégale.

Selon la procédure prévue, le travailleur concerné devait en effet présenter un contrat de travail de six mois, un casier judiciaire vierge, un certificat de domicile et une preuve de présence en Espagne avant le mois d'août 2004. Ces documents n'étaient pas si évidents à réunir, puisqu'ils dépendaient de la bonne volonté de différentes personnes : les autorités du pays d'origine, l'employeur, la municipalité de leur résidence.

Il y avait donc bien des difficultés légales à franchir. Certaines municipalités, sensibles aux arguments du parti de droite d'Aznar, qui dénonçait cette mesure en y voyant une invitation aux immigrés à venir en Espagne, n'ont pas joué le jeu pour les certificats de résidence.

L'accord de l'employeur n'était pas non plus évident. Les porte-parole du patronat étaient favorables, mais pas certains patrons individuels. On avait dénombré, dans les quinze premiers jours de l'opération, 58 000 licenciements de travailleurs sans papiers parallèlement à 48 000 candidatures à la régu-

larisation.

La moitié des bénéficiaires de celle-ci sont des ressortissants d'Amérique latine, chassés par la dégradation économique et sociale du continent sud-américain ces dernières années, notamment des Equatoriens et des Colombiens. On trouve ensuite des Roumains (16 % environ) et des Marocains (près de 10 %).

Le ministre du Travail s'est félicité de cette opération en expliquant qu'il ne resterait en dehors de celle-ci que cent mille sans-papiers. Mais il en ne prend en compte que la prévision du gouvernement, qui est de 800 000 sans-papiers régularisables, et passe ainsi sous silence le fait qu'il reste un million de sans-papiers non régularisés car ils ne rentraient pas dans le cadre juridique prévu.

Cette régularisation massive est évidemment bienvenue pour ceux qui vont en bénéficier, il reste le problème de tous ceux qui en sont écartés. Le gouvernement, qui a refusé de prolonger les délais, affirme qu'il n'y aura plus de telle opération. Les non-régularisés seront encore donc plus marginalisés et privés de recours.

La majorité des travailleurs restés sans papiers continuera donc de subir la même exploitation forcenée. Ce sera le cas, par exemple, de nombreux ouvriers agricoles, d'Andalousie et d'ailleurs, ou bien du personnel de maison, des ouvriers du bâtiment et des employés de l'hôtellerie-restauration. Même si ces catégories sont celles où l'on compte le plus de travailleurs régularisés, ce sont aussi celles où on continuera à rencontrer de très nombreux travailleurs en situation irrégulière, car les employeurs de ces secteurs continueront à recourir sans vergogne à ces pratiques pour tirer vers le bas les conditions d'exploitation de la main-d'œuvre. Des pratiques révoltantes qui n'ont pas seulement cours en Espagne.

Jacques FONTENOY

• Grande-Bretagne

Les élections du 5 mai

Un désaveu pour Blair et sa politique

Blair l'a finalement emporté dans les élections législatives britanniques du 5 mai, battant du même coup le record de longévité pour un Premier ministre travailliste. Mais ce succès masque si mal le désaveu cinglant que lui a infligé l'électorat, que Blair lui-même a accusé le coup, reconnaissant devant les caméras de la télévision qu'il n'avait pas été suffisamment à l'écoute de l'électorat populaire et que la guerre en Irak avait creusé de profondes divisions dans les rangs de l'électorat travailliste.

Le Parti Travailliste obtient en effet 35,2 % des voix, soit une chute de 1,5 million de voix par rapport aux élections de 2001. À l'époque déjà, 3 millions d'électeurs avaient déserté le Parti Travailliste. Mais alors qu'en 2001 ces pertes étaient dues à la montée en puissance de l'abstention, cette fois-ci elles

sont dues à un transfert de voix vers d'autres partis.

Ce faisant Blair, bat un autre record : jamais dans l'histoire politique du pays un Premier ministre n'avait dû son poste à une majorité aussi faible. Le score qu'il obtient est même inférieur à celui obtenu par son parti dans bien des élections passées où il a été battu !

Si malgré tout le Parti Travailliste réussit à rafler 356 sièges au Parlement (contre 403 précédemment), soit 33 sièges de plus que la majorité absolue, c'est grâce à deux facteurs. Le premier est la dispersion des voix entre ses deux principaux rivaux – 32,3% pour les conservateurs, qui n'arrivent toujours pas à surmonter le discrédit qu'ils ont hérité de leurs dix-huit années au pouvoir entre 1979 et 1997, et 22 % pour les libéraux-démocrates. Le second facteur, mais le plus important, est le système du scrutin uninominal à un tour, qui a permis aux travaillistes d'obtenir un

siège pour 26 843 voix, alors qu'il en fallait 96 484 pour les libéraux-démocrates !

De toute évidence, l'opposition à la guerre en Irak a joué un rôle important dans le désaveu infligé à Blair, même si celui-ci avait tout fait, avec l'accord tacite des autres grands partis, pour repousser cette guerre à l'arrière-plan pour la durée de la campagne. D'autant que, dans la dernière quinzaine précédant le scrutin, la presse a publié des documents secrets attestant, sans contestation possible, que

Blair était déterminé à participer à l'invasion de l'Irak dès l'année 2002 et que tout ce qui a suivi à propos des « armes de destruction massive » n'a été qu'une grossière campagne d'intox destinée à faire avaler la pilule à l'opinion.

Cela explique que les principaux bénéficiaires de la dégringolade travailliste aient été les libéraux-démocrates, c'est-à-dire le seul parti qui se soit prononcé contre l'invasion de l'Irak, même si, une fois mis devant le fait accom-

pli, il s'en est tenu à une opposition toute platonique, sous prétexte de ne rien faire qui puisse nuire aux soldats britanniques sur le terrain.

Mais l'opposition à la guerre en Irak n'explique pas tout. Alors que cette opposition touche toutes les catégories sociales de la population, c'est dans ses bastions ouvriers urbains que le Parti Travailliste a subi ses pertes les plus importantes, et cela malgré une légère baisse de l'abstention. Tout indique qu'une fraction de son électorat populaire a voulu également sanctionner Blair pour sa politique antiouvrière, ses attaques contre la retraite, la privatisation rampante des services publics et la dégradation des conditions de vie des catégories sociales les plus pauvres.

Le dépit évident qui s'affichait sur le visage des ténors travaillistes au soir du 5 mai a donné une certaine satisfaction à bien des travailleurs. Sans doute ces élections ne changeront-elles rien aux attaques du gouvernement, et encore moins à celles du patronat, et elles ne le pouvaient pas, tant les politiques proposées par les trois grands partis étaient identiques. Néanmoins, si Blair en sort vainqueur, il en sort surtout affaibli, avec le soutien d'à peine plus d'un cinquième des électeurs inscrits (21,2 % exactement).

Alors peut-être cela amènera-t-il les travailleurs britanniques à réaliser que le pouvoir qu'ils ont en face d'eux est bien moins fort qu'il n'en avait l'air et qu'en usant des armes de la lutte des classes, ils pourraient faire entendre la voix qu'ils n'ont pu faire entendre à l'occasion de ces élections. En tout cas, c'est ce que l'on peut souhaiter.

François ROULEAU



Le prétendu « miracle économique »

À en croire les médias en France, Blair aurait fait de la Grande-Bretagne un pays riche (ce qu'elle a toujours été), où la population dans son ensemble bénéficie de cette richesse : le chômage, nous dit-on, serait inconnu, les revenus des travailleurs seraient protégés par un salaire minimum et les services publics crouleraient sous les investissements. Or, de toute évidence, ce n'est pas ainsi que l'électorat populaire britannique voit les choses.

Et pour cause, car si les statistiques officielles montrent depuis des années une montée rapide de la richesse nationale, elles montrent aussi un élargissement encore plus rapide du fossé entre les catégories sociales les plus riches et les plus pauvres. Le fait que 15 % des enfants vivent dans des foyers dont le revenu est en dessous du seuil de pauvreté en dit long !

Si les chiffres du chômage ont dégringolé depuis 1997, c'est pour une raison bien simple : en aggravant le système punitif d'« aide » aux chômeurs de leurs prédéces-

seurs, les travaillistes ont poussé un nombre croissant de chômeurs dans des emplois précaires, quitte à ce que ce ne soit que quelques heures par semaine. Dès lors, ils ne sont plus comptés comme chômeurs et le tour est joué.

Pour compenser, Blair a mis en place un système d'allocations sur mesure réservé aux titulaires de ces micro-emplois. Ainsi a-t-il fait disparaître la majorité des chômeurs des statistiques en les faisant travailler pour toucher l'aide sociale. Quant aux chômeurs les plus âgés, ils ont été mis dans la catégorie des handicapés et invalides, dont le nombre a battu des niveaux records ces dernières années, entre 2,5 et 3 millions d'individus.

La réalité, c'est qu'un demi-million d'emplois permanents ont disparu dans l'industrie depuis 1997. Ils ont été remplacés, bien sûr, mais par des emplois précaires, temporaires ou à temps partiel, mais toujours sous-payés.

Le fameux salaire minimum, que l'on présente comme une grande « réalisa-

tion sociale » de Blair, se monte à la grandiose somme de 7 euros de l'heure, alors que le coût de la vie est environ 50 % plus élevé qu'en France ! Et c'est ce chiffre qui sert désormais de salaire de référence pour des millions de travailleurs employés dans les services industriels ou autres, mais aussi dans bon nombre de grandes entreprises. Alors, évidemment, ceux qui le peuvent font autant d'heures que possible et il n'est pas rare qu'un salarié travaille 60 ou 70 heures par semaine, sans pour autant gagner plus que le minimum nécessaire pour boucler ses fins de mois.

Quant aux services publics, s'il est vrai que les travaillistes en ont beaucoup augmenté le budget d'investissement, il faut dire qu'une grande partie de ces milliards sont destinés à aller directement dans les poches de « consortiums » privés qui, dans le cadre de contrats de partenariat à long terme avec l'État, assurent la construction (ou rénovation) des installations et leur gestion. Et comme il faut bien que les profits de ces intermédiaires

viennent de quelque part, ils viendront des caisses de l'État et de toutes les astuces qu'ils pourront trouver pour réduire leurs coûts, quitte à offrir des services plus réduits ou de mauvaise qualité, quitte aussi à tirer sur le salaire et les effectifs du personnel.

Déjà, tout un « marché » artificiel a été créé dans la Santé par les travaillistes, dans lequel hôpitaux et médecins opèrent comme des entreprises commerciales. La combinaison de ce « marché » et de l'ouverture des portes aux partenaires privés a entraîné une dégradation rapide des services hospitaliers et est en train de rendre les soins médicaux les plus élémentaires de plus en plus inaccessibles aux catégories les plus pauvres de la population.

En fait, les milliards investis dans les services publics par les travaillistes auront surtout offert à toute une galaxie d'entreprises une véritable manne, dont certaines dépendent entièrement et qui ont ainsi une façon supplémentaire de vivre aux crochets du budget de l'État.

F. R.

• 60 ans après le 8 mai 1945

Toujours le même mépris des peuples

Le président russe Poutine a célébré en grande pompe la victoire soviétique de mai 1945 sur l'Allemagne nazie, en présence d'une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement, dont Bush et Chirac. Par contre, les dirigeants de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, les ex-républiques baltes de l'URSS, ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme le début de l'occupation soviétique de leur pays, la plupart refusant ostensiblement de commémorer l'événement.

Ici, les médias ont présenté les Pays Baltes comme ayant été victimes de « l'oppression communiste », termes employés par Bush dans la capitale lettone, et ont invoqué à ce propos les accords de Yalta.

En 1944-1945, dans la perspective d'une défaite de l'Allemagne, les futurs vainqueurs avaient conclu une série d'accords par lesquels ils s'étaient partagé l'Europe en zones d'influence où ils se chargeaient de rétablir l'ordre. Les puissances impérialistes et la bureaucratie stalinienne craignaient en effet que la Seconde Guerre mondiale ne débouche, comme la Première, sur une vague de soulèvements révolutionnaires. Pour rétablir l'ordre dans une Europe centrale où la défaite de l'impérialisme allemand laissait un grand vide étatique, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France s'en remirent à Staline, dont l'armée occupait ces régions. Un Staline dont toute la politique avait été dictée, depuis une vingtaine d'années, par la peur et la haine de la bureaucratie vis-à-vis de la révolution.

Les dirigeants politiques

actuels de l'impérialisme, tel Bush en Lettonie ces jours-ci, peuvent feindre une sorte de mea culpa à propos de Yalta qui aurait « sacrifié la liberté au nom de la stabilité » et livré les peuples de l'Europe orientale à Staline. Une présentation des choses que les commentateurs d'ici ont largement reprise.

Mais pour être mis au goût du jour, un mensonge n'en devient pas pour autant une vérité. Pas plus que l'URSS de Staline, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ne se souciaient de la liberté des peuples, en Europe centrale comme ailleurs.

L'armée de Staline n'occupait ni l'Algérie, ni l'AOF (Afrique occidentale française), ni l'AEF (Afrique équatoriale française), ni l'Indochine ou Madagascar, ces colonies dont les peuples, une nouvelle fois transformés en chair à canon par l'impérialisme français durant la Seconde Guerre mondiale, furent victimes de la répression de ce même impérialisme, dès la fin de cette guerre, quand ils s'avisèrent de réclamer leur liberté. Quant aux peuples de l'immense sous-continent indien, le colonisateur britannique ne leur accorda l'indépendance que contraint et forcé, et pas avant la guerre, ni en mai 1945, mais deux ans et des fleuves de sang plus tard.

Finalement, le 9 mai à Moscou, les Bush, Chirac, Schröder et autres représentants de l'impérialisme se trouvaient en bonne compagnie, aux côtés de Poutine, pas plus soucieux que lui de la liberté des peuples.

Pierre LAFFITTE

À Yalta, quand les trois « grands », Churchill, Roosevelt et Staline, se partageaient le monde.



Bush, « champion des libertés » en ex-URSS

En 1995, Clinton, Mitterrand et Kohl, venus à Moscou pour le 50^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avaient préféré ne pas assister au défilé militaire pour ne pas avoir l'air de trop cautionner la guerre de Tchétchénie qu'Eltine venait de déclencher.

En 2005, cette guerre continue mais les dirigeants occidentaux suivaient le défilé sur la place Rouge. Et, quitte à ne même plus faire dans l'hypocrisie, pourquoi se gêner ? Bush a ainsi profité de l'occasion pour répandre la bonne parole dans ce qu'un de ses prédécesseurs, Ronald Reagan, qualifiait d'« empire du Mal ».

À Riga, en Lettonie, Bush a expliqué que « la véritable libération » n'avait pas eu lieu en 1945, mais en 1991, avec la fin de l'URSS. Faisant allusion aux discriminations officielles infligées à des parties importantes de la population des Pays Baltes parce que russophones, il a

concedé, mais... seulement à la télévision russe, que « le respect de la démocratie consiste aussi à respecter le droit des minorités ».

Arrivé à Moscou, pour ne pas froisser Poutine, il s'est abstenu de tout commentaire, même sur les « dérives autoritaires » dont il avait parlé peu auparavant. N'allez pas croire d'ailleurs qu'il s'agissait de la Tchétchénie. Il parlait... des trasseries dont sont victimes des affairistes russes ayant des intérêts et des soutiens à l'Ouest.

Avant de s'envoler pour la Géorgie, une ex-république soviétique où, il y a un an et demi, le pro-occidental Saakachvili s'était appuyé sur la rue pour renverser son ancien « patron » Chévarnadzé, Bush s'est félicité des résultats obtenus par les « champions de la liberté » dans ce pays, ainsi qu'en Ukraine avec la « révolution orange » ou au Kirghizstan avec celle des « tulipes ». À l'écouter, il n'y aurait plus que Loukachenko en Biélorussie comme « dernière dictature en

Europe ».

Expert en liberté et en démocratie – il n'y a qu'à demander au peuple irakien – Bush s'en va distribuant bons et mauvais points, mais sans perdre le sens des affaires. Dans le Caucase, il évitera sans doute de parler de dictature, à deux pas d'un Azerbaïdjan riche d'un pétrole sur lequel lorgnent les « majors » américaines et où règnent des dictateurs de père en fils : Gaïdar Aliev, ancien chef du parti local du temps de l'URSS, et maintenant son fils, Ilham, dont la police tire sur tout ce qui bouge.

Bush y aura peut-être dénoncé la Russie, qui tarde à retirer ses bases militaires de Géorgie, en oubliant bien sûr de parler de la sinistre base militaire de Guantanamo, que les États-Unis maintiennent depuis des dizaines d'années à Cuba malgré les protestations des autorités cubaines.

P.L.

« L'indépendance » des Pays Baltes

À l'occasion du 60^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, il a beaucoup été question des Pays Baltes. De nombreux journalistes ont ainsi expliqué comment ces trois pays – Estonie, Lettonie, Lituanie, selon leur répartition le long de la côte orientale de la Baltique, en commençant par le nord – annexés par l'Union soviétique en 1945, auraient retrouvé leur indépendance, fin 1991, lors de la disparition de l'URSS.

Cette présentation de la période considérée omet de préciser que ces régions avaient fait partie de l'Empire tsariste, parfois depuis le 17^e siècle. Jusqu'au début du 20^e siècle, la France et la Grande-Bretagne, complices d'une Russie où elles avaient investi force capitaux, n'avaient jamais trouvé quoi que ce soit à redire à l'expansionnisme russe, même quand il remplaça la Suède, le Danemark et la Pologne comme puissance tutélaire des Pays Baltes.

Après la révolution d'Octobre, ces pays furent séparés de la Russie soviétique, non pas par la volonté de leurs populations, mais par la force des armées allemandes, puis franco-britanniques. En effet ces grandes puissances appuyèrent les classes possédantes du cru (les sinistres « barons baltes » d'origine allemande et

russe) contre les travailleurs acquis au bolchevisme, notamment en Lettonie, où la capitale était passée entre leurs mains en 1919. Les régimes instaurés sous l'égide des puissances occidentales après 1920 devinrent rapidement des dictatures ouvertes.

En 1939, le temps de se retourner contre l'URSS en 1941, Hitler jeta en pâture à Staline un bout de Pologne et les Pays Baltes. Deux années d'occupation par le régime stalinien apportèrent de l'eau au moulin des nationalistes baltes, qui allaient soutenir l'armée allemande. En 1945, quand le Kremlin put remettre la main sur la région, la répression fut terrible.

Elle s'exerça contre les nationalistes ayant collaboré avec les nazis, mais aussi contre de larges couches d'une population soupçonnée de soutenir les nationalistes. Comme partout en URSS, la bureaucratie voulait, en frappant à l'aveugle, prévenir toute contestation en terrorisant tout le monde. Mais, dans le cas des Pays Baltes plus qu'ailleurs, le caractère odieux du régime bureaucratique, la répression, les déportations massives, y compris pour faire place à des russophones déplacés adminis-

trativement, la russification de tous les rouages institutionnels, tout cela dressa une grande partie de la population contre le régime. À la fin des années quatre-vingt, dans l'URSS de Gorbatchev, les républiques baltes furent les premières où se manifestèrent de puissants mouvements nationalistes contestataires.

Depuis la chute de l'URSS, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie indépendantes n'ont eu de cesse de pouvoir adhérer à l'OTAN et d'être intégrées à l'Union européenne, une nouvelle fois en position subordonnée à l'égard des puissances dominant le continent.

P.L.

